



100 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1742 VENDREDI 17 MAI 2013

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

UPADS

L'aile Gamassa maintient la tenue du congrès au 7 juin

Deux jours après leur exclusion des instances de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), plusieurs dirigeants de cette formation politique parmi lesquels Gaspard Kaya Magane, Pascal Tsati Mabilia et Honoré Sayi ont annoncé la tenue du congrès de leur parti du 7 au 9 juin prochain.

Cette date, communiquée par Pascal Gamassa avait été rejetée par le groupe de Joseph Kignoumbi Kia Mboungou. À leur tour Kaya Magane et ses amis ont prononcé l'exclusion de Victor Tamba-Tamba, Christophe Moukouéké, Joseph Kignoumbi Kia Mboungou, Jean Mouyabi et Henri Sié.

Page 2

MALI

Plus de 2000 milliards FCFA d'aide annoncée

La conférence des donateurs du Mali organisée le 15 mai au siège de l'Union européenne à Bruxelles, en Belgique, a permis de récolter de promesses d'aide financière de 3,25 milliards d'euros, alors que les autorités du pays misaient sur près de 2 milliards d'euros. « Nous avons obtenu plus que ce que nous pouvions espérer. Cette conférence marque un nouveau chapitre dans le combat de la civilisation contre le terrorisme », s'est réjoui le président de la transition malienne, Dioncounda Traoré.

Le plus difficile reste cependant à faire pour ce pays. L'aide promise est subordonnée à des efforts substantiels attendus, à commencer par l'organisation d'élections crédibles dans les deux mois qui suivent. Par ailleurs, les conditions d'encaissement et de coordination de l'aide qui restent à définir relèvent souvent d'un processus toujours pas aisé à mettre en place.

Page 11

Dialogue social

Le gouvernement et les syndicats ouvrent des négociations globales

Annoncées en réponse aux revendications des travailleurs à l'origine des grèves constatées ces derniers mois dans plusieurs administrations de l'État, le gouvernement et les centrales syndicales ont ouvert, hier à Brazzaville, les négociations globales. L'ordre du jour prévoit l'évaluation de la mise en œuvre des accords signés entre les deux parties en 2010. Cependant, les points forts de ces concertations ouvertes par le ministre d'État, ministre du Travail et de la sécurité sociale, président du comité national du dialogue social, Florent Ntsiba, seront sans doute la révision du statut général de la fonction publique. Les parties passeront également en revue certaines dispositions du code du travail, les points sur les indemnités de fonction et de déplacement des agents de l'État et le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG).

Page 5



Les membres du gouvernement

Consommation

Une augmentation injustifiée du prix des boissons



Un débit de boissons à Brazzaville

Après l'augmentation de 20 FCFA du prix des boissons alcoolisées par le gouvernement, la spéculation va bon train chez les grossistes, demi-grossistes et détaillants au point de susciter la réaction des autorités pu-

bliques. « Ce sont les grossistes qui créent la spéculation, car à la brasserie les prix sont ceux prescrits par la loi. Les grossistes officiels exigeraient même des TVA aux demi-grossistes et lors de nos enquêtes, la

plupart des tenanciers de bars sont incapables de justifier les prix qu'ils pratiquent », explique un technicien du ministère du Commerce et des approvisionnements.

Lire notre enquête en page 3

DRAME DE MPILA

Les écoles privées sinistrées envisagent une marche pacifique

Le comité de crise et de suivi des écoles privées sinistrées du 4 mars vient d'introduire une demande auprès de la préfecture de Brazzaville, en vue d'organiser une marche pacifique sur plusieurs artères du centre de Brazzaville, le 22 mai, suivi d'un sit-in au ministère des Finances.

Ces manifestations publiques visent à stigmatiser l'attitude des autorités gouvernementales, notamment le ministère des Finances, taxé de n'avoir pas payé, à ce jour, l'aide d'urgence promise à 1460 agents ayant perdu leur emploi suite aux explosions du dépôt d'armement et de munitions de Mpila, le 4 mars 2012.

Page 5

ÉDITORIAL Feux verts

Page 2

ÉDITORIAL

Feux verts

Les détracteurs du Congo n'ont toujours pas compris que leurs attaques trouvent de moins en moins d'échos dans l'opinion publique congolaise et dans la communauté internationale qui y furent pourtant longtemps sensibles. Mais cela n'empêche nullement que notre pays s'impose de mois en mois comme l'un des plus fiables du continent et, par conséquent, comme l'un de ceux sur lesquels il est plus raisonnable de parier.

Avec une croissance annuelle qui frôle les 6 %, un désendettement global dont les effets se font sentir du haut en bas de la société, l'apport de capitaux extérieurs, chaque jour plus importants, il devient au fil des jours sinon un modèle, du moins l'exemple vivant que l'on peut sortir des pires situations à condition de mobiliser ses forces pour l'accomplissement d'un grand dessein. Qui aurait dit en effet, il y a dix ans, qu'au terme d'un long et difficile parcours, tous les feux se mettraient ainsi au vert et que le Congo pourrait enfin envisager son avenir avec sérénité ?

Ce constat positif, toutes les institutions internationales chargées de contrôler la bonne gouvernance le dressent l'une après l'autre. Sans conclure de leurs observations que le temps est venu pour le Congo de réduire ses efforts en vue de la bonne gouvernance, mais en reconnaissant qu'il est bien aujourd'hui l'un des pays de l'Afrique centrale dont le destin est le mieux assuré.

Reste à franchir l'étape décisive que constituera, pour notre peuple, l'élévation du niveau de vie général, laquelle viendra, bien sûr, d'une répartition plus équitable de la richesse nationale, mais aussi et surtout du plein emploi qui donnera à chacun les moyens nécessaires pour améliorer ses conditions d'existence. Encore peu perceptible, cette revendication collective deviendra dans les mois et les années à venir un enjeu majeur, un défi que les dirigeants de notre pays devront relever s'ils veulent asseoir leur action sur des bases solides et inscrire dans le long terme le programme ambitieux qu'ils se sont fixé.

Ce qui pourrait nous arriver de pire dans l'avenir immédiat serait que la réussite incontestable des actions menées pour tirer le Congo de l'ornière dans laquelle il s'était enlisé conduise les pouvoirs publics à ralentir le rythme des réformes, à réduire la voilure comme disent les marins. Prions le ciel pour qu'il n'en aille pas ainsi et que, bien au contraire, l'État donne un nouvel élan à une politique de rigueur dont les effets sont aussi évidents.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

L'Upads maintient son congrès unitaire pour le 7 juin

Suite aux exclusions infligées le 14 mai par une frange de vice-présidents à dix personnalités de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), ayant participé à la concertation politique de Dolisie, un autre groupe des vice-présidents conduit par le sénateur Gaspard Kaya Magane a, au cours d'une conférence de presse, le 16 mai à Brazzaville, constaté ses exclusions et annoncé, à la même occasion, la tenue du congrès unitaire du 7 au 9 juin prochain.



Les conférenciers

Selon les conférenciers, les contestataires de la date de la tenue du congrès sont des fossoyeurs du parti qui confondent les intérêts individuels aux exigences de la collectivité. À la vérité, ont-ils ajouté, le climat au sein du conseil des vice-présidents s'est détérioré de plus en plus avec l'annonce par le permanent du parti de la tenue du congrès unitaire au mois de juin. La lutte pour le leadership, ont-ils indiqué, s'est exacerbée au sein du conseil des vice-présidents avec le recours aux moyens les plus abjects et immoraux. Ces dirigeants du parti agissent au mépris total des dispositions de la Déclaration de réunification du

11 septembre 2010 et de la Charte de la transition. Selon les conférenciers, les divergences portent particulièrement sur les sujets non débattus au sein du conseil des vice-présidents tels que l'adhésion du parti au collectif des organisations signataires de la déclaration du 17 août ; la demande des états généraux ; la participation du parti aux élections locales ; la tenue des congrès départementaux et la participation à la concertation de Dolisie. En réalité, ont-ils dit, la participation du parti à cette concertation ne constitue pas une faute grave dans la mesure où ces assises étaient le prolongement de la réu-

nion d'Ewo à laquelle l'Upads avait bel et bien pris part. « La frange contestataire de vice-présidents doit chercher ailleurs les motifs justifiant leur attitude et agissement qui s'inscrivent dans une logique de blocus pour empêcher la tenue du congrès unitaire aux dates prévues », ont expliqué les conférenciers à la presse. Ils ont indiqué que les sanctions qui leur ont été infligées n'ont pas été signées par l'intérimaire du président de la commission nationale de contrôle et d'évaluation comme l'ont affirmé les autres amis placés sous la mouvance de Jean Mouyabi et de Joseph Kignoumbi Kia Mboundou.

Jean-Jacques Koumbemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Vette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya (stagiaire)

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole

Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Adhhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet,

Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moundé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi,

Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain

Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers

(Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo

Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)

38 rue Vaneau 75007 Paris

Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

CONSOMMATION

Les produits des Brasco vendus plus chers par les détaillants

Depuis quelques semaines, on assiste à une flambée des prix des boissons alcoolisées en même temps que l'approvisionnement en produits, devenus rares, soulève l'inquiétude et la controverse.

Depuis la publication de la nouvelle loi de finances pour l'année 2013 qui recadre par ailleurs les prix des boissons alcoolisées produites par les Brasseries du Congo, les coûts « usine », ceux de vente de gros et ceux en détail connaissent une légère augmentation. Le casier de bière de la Primus et de Ngok, à titre illustratif, est passé de 5165 à 5405 FCFA. Soit une augmentation de 240 FCFA. Le prix de vente en détail chez les gérants de bars étant fixé à 520 FCFA pour la bouteille de 65cl et celle de 33cl revenant à 310 FCFA.

En clair, 20 FCFA se sont ajoutés au prix pratiqué auparavant. Afin de maintenir le statut quo des prix de vente, l'État a baissé les droits d'assises de 24% à 10% chez le producteur. La marge des détaillants par casier de bouteille de 65cl, pour la Ngok et la Primus, reste de 836 FCFA. À l'époque, lorsque que le casier coûtait 5165

FCFA, la marge était la même au-delà des contraintes liées à ce commerce.

Sur le terrain, la situation n'est pas la même. Les bars, même les plus modestes qui s'improvisent le soir le long des murs des habitations et dans les rues, ont finalement décidé de mettre leur prix. Le jus gazeux de Brasco qui ne subit cependant pas l'effet de la taxe comme les boissons alcoolisées, subit lui aussi des fluctuations selon les endroits. Au lieu de 350 ou 375 FCFA, la bouteille de 60cl coûte désormais 500 FCFA. Le consommateur final, dernier maillon de la chaîne de distribution, paie le prix d'une spéculation née de la faiblesse de l'État qui tarde à monter au créneau pour remettre de l'ordre.

Le circuit de distribution et la rareté du produit créent l'inflation

À la Direction générale de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales, des enquêtes de terrain avaient été réalisées afin de cerner la situation. La complexité du circuit de distribution des boissons créerait donc l'inflation, analyse, sous anonymat, un des techniciens de l'ins-

titution. « La loi prévoit le schéma suivant : producteurs ou importateurs-grossistes-détaillants. Or, dans le cas actuel s'ajoute dans ce circuit des demi-grossistes. Vous voyez que personne n'accepte de perdre. Le demi-grossiste qui est gérant d'un petit dépôt de boisson s'approvisionne chez le grossiste agréé à la Brasserie et le détaillant intervient, etc. Il y aurait sûrement quelques taxes qui s'ajouteraient inégalement à chaque étape », explique-t-il.

Pour les commerçants, des pots de vins sont versés afin d'obtenir prioritairement le produit, du reste distribué en quantité insuffisante. Les coûts liés au transport et la difficulté engendrée par la rareté de certains produits participent à l'augmentation du profit. « Il arrive que la distribution de la boisson se fasse par zone. Dernièrement, j'ai trouvé la boisson à Poto-poto et il a fallu que je paie cher le transport jusqu'à Bacongo. Il faut bien que je récupère cet agent », explique un officier des FAC, demi-grossiste à Bacongo. Ces arguments ne justifient pas la hausse des prix, défend, pour sa part, un technicien du ministère du Commerce et des provision-

nements. « Je ne crois pas à tout cela. Ce sont les grossistes qui créent la spéculation car à la Brasserie les prix sont ceux inscrits sur la loi. Les grossistes officiels exigeraient même des TVA aux demi-grossistes. Lors de nos enquêtes, la plupart des tenanciers de bars sont incapables de justifier les prix qu'ils utilisent. Nous leur demandons des factures. Mais il n'y a jamais un chapitre pots de vins et autres fantaisies. Le transport dont ils font état est un élément normal du plan d'affaire. Cela ne saurait justifier la hausse des prix tels que réglementés par l'État », explique-t-il.

Pourquoi Brasco produit moins ?

Ainsi s'interrogent les commerçants et les consommateurs qui peinent à trouver certaines boissons. Quand ce n'est pas la Ngok qui disparaît momentanément, c'est la Primus qui se fait rare. Simple stratégie de marketing de la société en situation de monopole ? Encore une autre question tout aussi légitime. Pourtant, de sources diverses, Brasco aurait quelques ennuis sur ses capacités de production. On évoque une difficulté d'approvisionnement en

eau auprès de la Société nationale de distribution d'eau (SNDE). Cela peut, sans doute, contribuer à une baisse de production ou occasionner une production orientée vers les produits les plus consommés. La hausse des prix chez les détaillants serait également provoquée par l'écart entre la demande et l'offre.

Quoique l'entreprise connaisse des difficultés techniques, le marché congolais n'est pas rempli de produits Brasco. Les boissons provenant de la RDC, et même du Cameroun, envahissent désormais les buvettes. Malheureusement, leurs prix varient entre 1000 FCFA et 1500 FCFA la bouteille de bière. Habités malgré eux à ces prix, les Congolais se laissent aller. Une réalité à Brazzaville et Pointe-Noire, deux villes qui abritent les usines des Brasseries du Congo. Les consommateurs ne comprennent pas qu'ici comme là-bas, les commerçants appliquent la majoration des frais de transport et de manutention alors que la loi ne l'autorise pas. Une attitude dictée à la fois par le laxisme de l'État et par la situation de monopole dont jouissent les Brasco.

Quentin Loubou

TRAVAUX PUBLICS

Les géotechniciens africains face au défi du génie civil

Brazzaville abrite, du 16 au 18 mai, les 5^{es} journées africaines de la Géotechnique consacrées au renforcement des liens de coopération qui unissent les États membres de l'Association africaine des laboratoires du bâtiment et des travaux publics (ALBTP).

Les journées africaines de Brazzaville se tiennent sur le thème « La Géotechnique et le défi des grands travaux de génie civil en Afrique ». Elles se situent dans le prolongement de celles tenues, en 2012 à Kribi au Cameroun, et se fixent comme objectif d'ausculter l'avenir des géotechniciens africains au regard des défis de développement et de modernisation auxquels s'est engagé le continent africain. « Les assises de Brazzaville ont pour ambition d'améliorer et de renforcer les liens de coopération qui unissent depuis des nombreuses années les États membres », a précisé le directeur général du bureau de contrôle, du bâtiment et des travaux publics (BCBTP) au Congo, Louis Patrice Ngagnon.

Car, a-t-il indiqué, il s'agit de créer les passerelles dans la perspective de traduire dans les faits, le dynamisme, l'unité et la solidarité des Africains.

Ces 5^{es} journées africaines de la Géotechnique ont été ouvertes par le directeur de cabinet du chef de l'État, Firmin Ayessa. Elles connaissent la participation des représentants et experts venus de la République démocratique du Congo, du Congo-Brazzaville, de la Côte d'Ivoire, du Burundi, du Cameroun, du Burkina Faso, de l'Allemagne, de la France, du Tchad, du Sénégal et du Gabon.

Placés aujourd'hui au cœur des défis d'une Afrique qui bouche et donc en pleine mutation, les géotechniciens sont appelés à donner le meilleur d'eux même afin de servir de conseil, tant aux décideurs politiques qu'aux entreprises chargées de mettre en œu-



Un engin exposé au ministère des Affaires étrangères

vre les différents projets d'intégration.

Au regard des enjeux environnementaux actuels et des grandes mutations que subit la géotechnique, les assises de Brazzaville constituent, après Kribi, l'occasion de rechercher des nouveaux mécanismes susceptibles de féconder une place incontournable aux prestations du laboratoire dans la mise en œuvre des ré-

formes envisagées par les États membres de l'ALBTP. « L'atteinte de ce noble objectif appelle de nous tous, la mobilisation de toutes nos énergies dans une union forte et dynamique pour mieux affronter, en rangs serrés et dans un esprit de corporation, les grands défis qui se dressent devant », a souhaité Louis Patrice Ngagnon.

En vue d'atteindre cet objectif, les assises de Brazzaville se propo-

sent d'examiner le renforcement des Laboratoires africains en vue de leur permettre de répondre aux attentes des populations et des décideurs africains. Les journées de Brazzaville sont organisées par l'Association africaine des laboratoires du Bâtiment et des travaux publics et le Comité transnational des géotechniciens d'Afrique, en partenariat avec le ministère congolais des Travaux publics et de bien d'autres partenaires.

Le CTGA, présidé par Ibrahim Khalil Cissé, et l'ALBTP par Abdoulaye Saleh, développent des échanges dans le domaine de la recherche scientifique. Cette coopération entre les laboratoires à l'échelle panafricaine renforce la qualification des professionnels et contribue ainsi à la réussite du secteur du BTP au développement des infrastructures de base en Afrique.

Guy-Gervais Kitina



Ecobank Transnational Incorporated

Assemblée Générale Mixte

Avis de Convocation

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à la vingt cinquième Assemblée Générale Ordinaire suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire de la Société Ecobank Transnational Incorporated, le jeudi 20 juin 2013 à 10h30, à la salle de conférences du Centre Panafricain Ecobank, 2365, Boulevard du Mono, Lomé, Togo, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Assemblée Générale Ordinaire

1. Approbation des comptes
2. Affectation du résultat
3. Renouvellement du mandat des Administrateurs
4. Ratification de la cooptation d'Administrateurs
5. Renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes

Assemblée Générale Extraordinaire

6. Modification des statuts de la Société

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, peut assister personnellement à cette Assemblée ou s'y faire représenter.

Toute la documentation relative à l'Assemblée Générale est disponible pour consultation au siège de la Société à l'adresse ci-dessus et sur le site internet de la Société (www.ecobank.com) à partir de la date du présent avis.

Lomé, le 15 mai 2013

Pour le Conseil d'Administration et P.O.,

Samuel Kumi Ayim
Secrétaire Général

DIALOGUE SOCIAL

Dix points inscrits à l'ordre du jour des négociations globales

Pour l'aboutissement rapide des pourparlers, la présidence du Comité national du dialogue social a accordé un délai de quinze jours aux commissions administrative et financière qui ont la charge d'approfondir l'analyse de chaque point devant faire l'objet des négociations.

Réuni le 16 mai à Brazzaville sous la direction de son président, le ministre du Travail et de la sécurité sociale, Florent Ntsiba, cette structure a arrêté l'ordre du jour des négociations à dix points. Elle commencera d'abord par évaluer les accords gouvernement-syndicats du 5 août 2010 avant d'examiner la va-

leur du point d'indice des agents de l'État. Le comité national procédera ensuite à l'examen de l'avant-projet de loi modifiant et complétant les dispositions de la loi n°021-89 du 14 novembre 1989 portant statut général de la Fonction publique et de celui modifiant et complétant certaines dispositions du code du travail. Les membres du gouvernement et les syndicalistes examineront aussi le montant des allocations familiales, le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG), les soldes d'activités des enseignants et des autres agents de l'État. Est aussi prévu l'examen de la revalorisation des

indemnités de fonctions, du régime des indemnités de déplacement des agents de l'État et l'indexation de la retraite. À cela s'ajoutent, la dette de l'État vis-à-vis des établissements publics, des entreprises liquidées ou en cours de liquidation, des épargnants et déposants dans les banques qu'il a reprises ainsi que des pensionnés de la Caisse de retraite des fonctionnaires (arriérés et arrrages).

L'examen des rapports des

deux commissions, en plénière, fera l'objet d'une convocation ultérieure du Comité national du dialogue social. Ouvrant les travaux, le président du comité national du dialogue social a rappelé aux participants que les conclusions de ces négociations seront soumises au gouvernement. « Si certains aspects doivent être pris en compte en 2014, cela signifie que le gouvernement a décidé de trancher avant l'élaboration du budget de l'État de

l'année prochaine. Cela suppose aussi que des projets de loi doivent être adoptés au Parlement en ce qui concerne la révision du statut général de la Fonction publique et de certaines dispositions du code du travail », a précisé le ministre Florent Ntsiba devant les représentants des syndicats des enseignants qui étaient à l'origine de la grève ayant paralysé le secteur de l'éducation pendant près de deux mois.

Parfait Wilfried Douniama

POINTE-NOIRE

Le député Delphin Loemba entretient les enseignants de Mongo Mpoukou

Le député de la circonscription unique de l'arrondissement 5 Mongo Mpoukou et président de la commission Éducation de l'Assemblée nationale, a organisé une rencontre, le 13 mai, avec les enseignants de cette circonscription en vue de recueillir leurs préoccupations.

En effet, dans certaines écoles publiques, la reprise des cours n'est pas encore effective. L'encadrement des enfants est assuré par un service minimum et cette situation n'arrange ni les enseignants ni les enfants moins encore les parents et les autorités. De ce fait, Delphin Loemba a invité les enseignants à patienter en attendant que leur situation soit résolue. « Je suis un enseignant comme vous, je connais nos difficultés. L'enseignant occupe une place importante dans la société. Les mamans donnent la vie, l'enseignant donne le savoir et sans savoir il n'y pas de développement. »

Les enseignants ne comprennent pas pourquoi ils sont toujours mis au bas de l'échelle malgré la lourde mission qu'ils accomplissent, et pourquoi leurs revendications ne trouvent pas gain de cause depuis vingt ans. « 2012 a été décrétée année de la santé et les agents de ce domaine se sont réjouis de l'augmentation de leur salaire. On a décrété 2013, année de l'éducation de base et de la formation professionnelle. Mais jusqu'alors rien n'a été fait », s'est indignée une enseignante. « La

santé et l'enseignement étant des services sociaux de base, le gouvernement, en augmentant les salaires des agents de la santé, devaient aussi penser à le faire pour les enseignants. Nous ne comprenons pas pourquoi on généralise la situation alors que nous avons posé un problème spécifique », a renchéri une autre enseignante. Puis un autre de conclure : « Nous

l'étranger, un autre serve à fabriquer un table-banc pour les enfants », a suggéré le responsable d'une école. En outre, les enseignants reprochent au gouvernement de ne pas avoir la culture de l'évaluation.

Répondant aux préoccupations des enseignants qui se sont montrés pessimistes par rapport aux promesses qui leur ont été faites,



Le député Delphin Loemba s'adresse aux enseignants.

sommes sortis de la grève sans rien en poche. Nous avons décidé de reprendre parce que nous sommes des éducateurs, des pères et des mères. Et en matière d'enseignement, il n'y a pas de service minimum. Que le gouvernement pense à nous verser quelque chose d'ici à la fin de l'année. »

Les enseignants ont également évoqué les avancements qui se font par relation et celui du manque de tables-bancs qui obligent les enfants à s'asseoir à même le sol dans la plupart des écoles publiques. « Le gouvernement devrait faire une planification de que, quand un bois va à

le député a assuré de la résolution de leurs problèmes. « Tout se résout dans la concertation. Il existe au moins 17 corps de métiers à la fonction publique. Résolvons d'abord le problème du statut de la fonction publique puis chaque corps regardera son statut particulier ». Au terme de la rencontre, le député Delphin Loemba a promis de transmettre les doléances des enseignants à l'assemblée qui, à son tour, les transmettra au gouvernement. Le député prévoit également des rencontres avec d'autres enseignants de sa circonscription.

Lucie Prisca Condhet

TRAGÉDIE DU 4 MARS

Les écoles privées sinistrées envisagent de manifester

Le Comité de crise et de suivi des écoles privées sinistrées du 4 mars a déposé, auprès des services préfectoraux de Brazzaville, une autorisation de marche pacifique le 22 mai sur plusieurs artères de Brazzaville.

Datée du 15 mai, la demande est appuyée par une déclaration à travers laquelle l'assemblée générale, au nom de 1 460 agents des écoles privées endommagées par les explosions du dépôt d'armement et munitions de Mpila, traduit son ras-le-bol face à l'indifférence présumée du ministère des Finances. Et de fait, la marche pacifique annoncée pour mercredi prochain sera suivie d'un sit-in au siège du dit ministère. « L'assemblée générale décide d'organiser un sit-in au ministère des Finances, à partir du 23 mai 2013, jusqu'au déblocage de sa situation financière et à l'envoi d'une équipe mixte ministère des Finances et ministère de la Construction et de l'Urbanisme pour le recensement et l'évaluation des établissements scolaires privés, à l'instar des établissements commerciaux, en vue de leur dédommagement », stipule le communiqué issu de la réunion de cette instance, le 11 mai à Brazzaville. Les promoteurs et agents des écoles privées de la zone sinistrée déplorent le fait que l'aide financière convenue avec l'accord de principe de ce ministère, voici plusieurs mois, ne soit toujours pas versée à ce jour. De même que le dédommagement des écoles concernées n'est pas envisagé selon eux. La marche annoncée devrait partir de l'hôpital de base de Talangai jusqu'au siège du ministère des Finances, en passant par le rond-point Kouounda, les avenues de la Tsiémé, de France, de l'Indépendance, le rond-point la Coupole et le boulevard Denis Sassou N'Guesso.

Thierry Nougou

FORMATION

Le CFI-CIRAS obtient l'agrément de CISCO pour la certification des diplômes

La Conférence internationale des instructeurs des académies Cisco de l'Afrique de l'Ouest et du centre francophone, tenue les 14 et 15 mai à Brazzaville a autorisé le Centre de formation en informatique (CFI) du CIRAS de permettre aux apprenants congolais de passer leurs certifications industrielles sur place.

À travers l'ouverture du centre de formation des formateurs et de certification des diplômes Cisco au CFI-CIRAS, la firme Cisco s'est engagée à créer dix académies au Congo d'ici 2014 et à former au moins 1 500 étudiants. En marge de cette conférence, des projets d'accords ont été élaborés dans plusieurs domaines tels que l'éducation et la santé. Reste à faire signer un protocole entre le gouvernement de la République du Congo et la firme Cisco.

Les deux jours des travaux ont permis aux trois cents participants, venus de dix-neuf pays d'Afrique de l'Ouest et du centre francophone ainsi que des organismes internationaux, de se

pencher sur un thème capital : « Moderniser l'enseignement technique et la formation professionnelle en vue de l'émergence de nos pays de la sous-région ».

Le CFI-CIRAS appelé à capitaliser les résultats obtenus

Clôturant les travaux, le secrétaire de la présidence de la République, Jean-Baptiste Ondaye, a précisé que les participants avaient échangé sur les innovations à apporter au programme Cisco Networking Academy afin de le rendre plus performant. Il s'est, par ailleurs, félicité des résultats obtenus : l'agrément du CFI-CIRAS et des engagements pris par Cisco. Il a rappelé aux participants qu'ils venaient d'acquiescer ou de consolider leur savoir relatif à l'enseignement et à la formation dans les domaines des technologies de l'information et de la communication.

Jean-Baptiste Ondaye a également encouragé le président directeur général de Cisco, zone nord, Olaf Khramer, et le directeur général du CIRAS, Jérôme



Les participants aux travaux

Iwandza qui, selon lui, viennent de franchir une étape de plus dans leur démarche commune de renforcement des capacités opérationnelles des structures et des compétences des formateurs.

« J'invite le directeur général du CIRAS à saisir cette opportunité qui s'offre à lui pour capitaliser au mieux les résultats de cette conférence afin de former les jeunes et les professionnels

congolais à la maîtrise des outils de l'économie numérique essentiels pour conduire notre pays vers son émergence », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

Une compagnie aérienne sous régionale recherche pour le démarrage de ses activités des cadres dont le profil est ci-dessous indiqué. La demande doit contenir les éléments ci-après :

- 1- Une lettre de motivation
- 2- Un curriculum vitae
- 3- Un casier judiciaire et un certificat de nationalité datant de moins de trois mois
- 4- La copie certifiée des diplômes et attestations

RESPONSABLE DESIGNE OPERATIONS AERIENNES

Titre : **Directeur des opérations aériennes**

Diplôme :

Licence de pilote de ligne ou équivalente validée. Ingénieur ayant exercé dans le domaine de l'exploitation technique des aéronefs dans l'industrie du transport aérien.

Expérience :

- 5 années d'expérience professionnelle dans l'exploitation technique des avions dont deux dans le domaine des opérations vol.
- Avoir une connaissance du code de l'aviation civile de la CEMAC, de l'arrêté n°0731/MINT du 07 juin 2005 fixant les conditions d'utilisation des avions par une entreprise aérienne au Cameroun et/ou de la réglementation technique communautaire de la CEMAC.
- Maîtriser le système qualité sécurité et sureté lié aux opérations vol.
- Avoir une bonne connaissance des parties pertinentes du manuel d'exploitation.
- Une expérience d'encadrement appropriée dans une organisation comparable.

Âge : maximum 55 ans.

RESPONSABLE DESIGNE FORMATION PN

Titre : **Chef de département formation PN**

Diplôme :

Etre détenteur d'une Licence de pilote de ligne (ATPL) et justifier d'une qualification d'instructeur.

Expérience :

- 5 années d'expérience professionnelle dans l'exploitation technique des avions dont deux dans le domaine de la formation du personnel navigant et du personnel au sol.
- Avoir une connaissance du code de l'aviation civile de la CEMAC, de l'arrêté n°0731/MINT du 07 juin 2005 fixant les conditions d'utilisation des avions par une entreprise aérienne au Cameroun et/ou de la réglementation technique communautaire de la CEMAC.

- Maîtriser le système qualité sécurité et sureté lié aux opérations sol.
- Une expérience d'encadrement appropriée dans une organisation comparable.

Âge : Maximum 55 ans

RESPONSABLE DESIGNE OPERATIONS SOL

Titre : **Chef de département Escales**

Diplôme :

Ingénieur ou personnel équivalent ayant exercé dans le domaine de l'exploitation technique des aéronefs dans l'industrie du transport aérien.

Expérience :

- Avoir au moins cinq années d'expérience.
- Avoir des solides connaissances sur des procédures en escales.
- Avoir une bonne expertise sur les spécifications du matériel d'escale.
- Maîtriser le système qualité sécurité et sureté lié aux opérations sol.
- Avoir une bonne connaissance des parties pertinentes du manuel d'exploitation.
- Avoir une connaissance du code de l'aviation civile de la CEMAC, de l'arrêté n°0731/MINT du 07 juin 2005 fixant les conditions d'utilisation des avions par une entreprise aérienne au Cameroun et/ou de la réglementation technique communautaire de la CEMAC.

Âge : maximum 55 ans

RESPONSABLE DESIGNE MAINTENANCE

Titre : **Directeur Technique**

Diplôme :

Etre détenteur d'un diplôme d'ingénieur de l'aéronautique ou d'un diplôme équivalent

N.B : Les candidats doivent être ressortissant d'un des pays membres de la CEMAC (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine et le Tchad).

Les dossiers de candidatures sont à envoyer à l'adresse électronique ci après : ey.brazzaville@cg.ey.com les candidats retenus seront tenus de produire l'original du dossier.

La date limite de dépôt de candidature est fixée au 29 mai 2013

Expérience :

- 5 années d'expérience professionnelle dont deux dans l'encadrement d'un organisme de maintenance
- Avoir une connaissance du code de l'aviation civile de la CEMAC, de l'arrêté n°0731/MINT du 07 juin 2005 fixant les conditions d'utilisation des avions par une entreprise aérienne au Cameroun et/ou de la réglementation technique communautaire de la CEMAC.
- Maîtriser le système qualité sécurité et sureté dans la maintenance des avions
- Une expérience d'encadrement appropriée dans une organisation comparable.
- Avoir la capacité à animer et à gérer une organisation constituée de personnel ayant des compétences diverses

Âge : maximum 55 ans.

RESPONSABLE DESIGNE QUALITE

Titre : **Chef de département qualité et sûreté**

Diplôme :

Etre ingénieur dans le domaine de l'aéronautique et/ ou d'ingénieur qualificateur, ou justifier d'une formation équivalente acquise par l'activité professionnelle.

Expérience :

- 5 années d'expérience professionnelle dans l'exploitation technique des avions dont deux dans le système qualité au sein d'une compagnie aérienne.
- Avoir une bonne connaissance de l'organisation du système qualité, des manuels et des procédures liés à la qualité.
- Avoir une connaissance du code de l'aviation civile de la CEMAC, de l'arrêté n°0731/MINT du 07 juin 2005 fixant les conditions d'utilisation des avions par une entreprise aérienne au Cameroun et/ou de la réglementation technique communautaire de la CEMAC.
- Justifier de bonnes connaissances dans la fonction d'encadrement.

Âge : maximum 55 ans.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les experts travaillent sur l'implication de la société civile au processus Redd+

La mise en place des organes de gestion du processus de réduction des émissions liées à la déforestation et la dégradation des forêts (Redd+), permettrait d'accompagner les activités et les mesures préconisées.

Le directeur de cabinet du ministre du Développement durable et de l'Économie forestière, Michel Elenga, l'a révélé le 15 mai à Brazzaville, à l'ouverture de l'atelier de formation destiné aux membres de la société civile et à ceux des secteurs public et privé. La rencontre organisée

par le ministère en charge du Développement durable et de l'économie forestière en partenariat avec l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) se poursuivra jusqu'au 16 mai.

Selon Michel Elenga, la plate-forme de la société civile qui sera créée aura pour mission, entre autres, d'assurer le contact avec d'autres organisations de consultation nationale et départementale. « Dans sa version de 2011, le plan de préparation avait prévu dans la composition du comité national Redd, une

plate-forme de la puissance publique, de la société civile et des peuples autochtones ainsi que d'autres comités départementaux. Malheureusement, dans la plupart des cas, l'existence de ces structures n'a pas encore pris la forme souhaitée », a déclaré Michel Elenga

Le représentant du projet d'appui multisectoriel, Innocent Nganga, a, pour sa part indiqué que pour la mise en œuvre effective du processus Redd+ en République du Congo, la coordination Redd devrait, en dehors des institutions, être appuyée par la

société civile car mieux placée pour la vulgarisation dudit projet. « Il nous a été demandé de monter une structure qui regrouperait toutes les Ong et qui viendrait travailler avec la coordination nationale déjà existante. Ainsi, nous demandons aux organisations non gouvernementales de venir déposer leurs projets avant de les soumettre à une commission pour validation », a-t-il, ajouté.

Notons qu'après la société civile, l'IUCN se tournera vers les populations autochtones. La mission de cette organisation consistera

à les sensibiliser aux changements climatiques à partir des documents traduits en lingala et en Kituba. C'est depuis 2008 que la République du Congo s'était engagée dans le processus Redd+. Pour la mise en œuvre de son plan de préparation, un don de 3,4 millions de dollars lui a été accordé par le Fonds de partenariat pour le carbone forestier de la Banque mondiale. Les pays membres du Redd au niveau de l'Afrique centrale sont : le Congo, le Gabon, le Cameroun et la République Centrafricaine.

Lopelle Mboussa Gassia

INSALUBRITÉ

Les administrations publiques au banc des accusés

Le sujet a fait l'objet d'un échange nourri entre deux groupes de jeunes Ponténégrins, le jeudi 16 mai à un arrêt de bus de l'avenue Bord-Bord.

La discussion est partie d'un jeune Ponténégrin qui, à sa descente d'un minibus, a été envahi par les moustiques. À d'autres jeunes qui s'apprétaient à monter à bord du bus pour se rendre au centre-ville, il a adressé une véritable mise en garde. « Ce manque de propreté est non seulement dans les transports en commun, mais surtout dans de nombreuses administrations de la place », lui a alors fait remarquer l'un des jeunes prêt à embarquer. Il n'en fallait pas plus pour lancer le débat. Cette discussion passionnée et nourrie des expériences des uns et des autres a suscité la curiosité de nombreux passants et employés présents sur les lieux. Chacun y est allé de son point de vue.

Ce débat de rue, spontané et improvisé, soulève une fois de plus le problème du manque d'hygiène et d'entretien constaté dans les administrations et les services publics (hôpitaux, écoles, directions départementales, sièges d'arrondissements et services publics en tout genre). Partout, l'insalubrité est causée par la négligence et le manque de mobilisation.

Les conseils municipaux qui se tiennent dans les villes se penchent rarement sur cette question de la salubrité dans les administrations publiques. Bien des édifices publics qui bordent les grandes artères ne sont ni embellis, ni repeints. Sans aucune gêne, certains responsables n'ont jamais pris les dispositions pour faire installer des poubelles dans les administrations. Le personnel est libre de jeter ses restes d'aliments, là où il veut. Lors de ce débat de rue, a aussi été évoqué le problème des nombreux véhicules en panne qui jonchent les grandes artères, accentuant ainsi le phénomène d'embouteillage tant décrié à Pointe-Noire et à Brazzaville. Accusés, répondez !

Faustin Akono

JUSTICE

Bientôt un logiciel pour gérer les affaires civiles et pénales

Alors que le contentieux en matière commerciale et sociale se développe dans toutes les juridictions, la justice pénale et civile au Congo n'a pas connu une grande évolution. Motif : le secteur serait en proie à des difficultés organisationnelles et fonctionnelles qui impactent négativement le bon déroulement des procès.

Le constat résulte d'une étude réalisée aux mois de mars et avril par les experts du Projet d'appui pour le renforcement de l'État de droit et des associations (Pareda) et par ceux du ministère de la Justice et des Droits humains. L'enquête sur les villes de Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie s'est déroulée dans dix-neuf cours et tribunaux, notamment les cours d'appel, les tribunaux d'instance, de grande instance, de commerce et d'enfants.

Des problèmes majeurs se posent dans le secteur

Les données issues de l'état des lieux réalisé par ces experts révèlent plusieurs difficultés dans la chaîne civile et pénale. Elles sont d'ordre environnemental, disciplinaire et organisationnel. Au plan de l'environnement, il s'agit du manque de salle d'audience, de bureaux, de mobilier de bureau ainsi que de leur exigüité et de l'insalubrité des lieux. Pour ce qui est de la discipline, on note le non respect des heures de

travail et la corruption. Au niveau de l'organisation, il a été souligné l'absence de documents sur la gestion des ressources humaines, des archives, le manque de contrôle et de structuration du service des greffes, l'inexistence de bureaux d'accueil et d'information, la non-affectation de promotions des magistrats, le problème de transcription des requêtes verbales, la fixation tardive des audiences, le défaut de communication au parquet, le non-respect du délai de signature de la minute et le manque de notification des jugements.

Vers l'informatisation de la procédure pénale et civile

Le ministère de tutelle a résolu de doter le secteur d'un système d'information efficace qui se matérialisera par la mise en place d'un logiciel de la chaîne civile adossé à celui de la chaîne pénale. Cet outil, qui pourra être fonctionnel dans deux mois, permettra de connaître de manière précise, les statistiques des juridictions, les flux des contentieux mais surtout de répondre en temps réel à la lenteur des procédures, souvent décriée par les plaideurs. « L'informatisation de la chaîne civile et pénale vise à changer les pratiques professionnelles existantes, en minimisant les déplacements, en donnant des informations aux usagers en temps réel et en améliorant la qualité du ser-

vice par une attraction des investissements. En effet, dans les greffes des tribunaux, on constate la présence des piles de dossiers en attente d'audience », a précisé le chef du projet Pareda, Mahamat Saleh Ben Biang.

En effet, ce projet intervient après la collection des données issues du rapport 2007-2008 élaboré par les animateurs du PAED, en partenariat avec les cadres du ministère de la Justice. « Ce système d'information efficace accélérera le traitement des affaires judiciaires dans les délais définis par la loi, améliorera la qualité des services attendus des acteurs par les magistrats et greffiers, donnera des statistiques fiables afin que les décisions adéquates soient prises, informera en temps réel les parties sur le niveau d'avancement de leurs dossiers, rendra transparent le traitement des affaires et facilitera l'accès à la justice », a signifié le directeur de cabinet du ministre de la Justice, Alphonse Dinard Mobanga Mokondzi. En définitive, cette innovation technologique qui, selon les auteurs du projet, marque une volonté d'entrer dans une ère électronique, organisant d'une part les échanges et d'autre part les actes juridiques, bouleversera-t-elle la culture du papier comme unique support des relations entre l'utilisateur et les professionnels du droit ?

Rock Gassakys



ECAir
Bienvenue chez vous.

BRAZZAVILLE PARIS
Aller-Retour
517 200
Fca TTC

Jusqu'au 01 Juin,
payez votre 3ème bagage à **100 euros**

ANNIVERSAIRE

Mvouti a abrité les festivités de la Croix-Rouge congolaise

À l'occasion du 150^e anniversaire de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, les volontaires et secouristes de l'organisation évoluant au Kouilou se sont retrouvés en fin de semaine dernière dans le district de Mvouti où ont été organisées plusieurs activités.

Près d'une centaine de volontaires et secouristes ont suivi une formation axée sur les gestes qui sauvent et la lutte contre le choléra. Ce fut l'occasion pour les responsables de la Croix-Rouge de sensibiliser la population aux règles d'hygiène élémentaires et à la lutte contre le choléra (se laver les mains au savon, éviter les crudités, faire bouillir ou chlorer l'eau avant de la consommer, laver les aliments avant la cuisson, éviter de déféquer en plein air, etc.)

À Mvouti, la Croix-Rouge congolaise au Kouilou, sous l'impulsion de son président Joseph Malick Loemba Makosso, a restructuré les instances de ce district longtemps resté en hibernation. Il sera désormais dirigé par Louis Makaya. « Nous avons constaté une

grande mobilisation à Mvouti. Notre satisfaction est d'autant plus grande après douze ans de léthargie : la Croix-Rouge locale a de nouveau un conseil de district et

ses tâches humanitaires et de secourisme.

En 2014, les activités tournantes organisées lors de la célébration de la journée internationale du



À gauche, Joseph Malick Loemba Makosso, président de la Croix-Rouge Kouilou.

un bureau », s'est félicité Joseph Malick Loemba Makosso.

La reprise des activités a réjoui les autorités de Mvouti qui ont déclaré ne ménager aucun effort pour que le mouvement mène sans problème dans le district

mouvement auront lieu à Kakamoeka-poste. La Croix-Rouge congolaise au Kouilou souhaite bénéficier de l'apport des sociétés de la place ainsi que des donateurs.

Hervé Brice Mampouya

IN MEMORIAM

13 Mai 1991 - 13 Mai 2013, voici, jour pour jour, vingt deux ans que mourait à Brazzaville Rodrigue Mbo, ancien président de l'association Tsal'akosso de Boundji. En cette date commémorative du vingt deuxième anniversaire de sa disparition, les enfants Mbo prient tous ceux qui l'ont connue, d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire. A cet effet, une messe d'action de grâce sera dite ce dimanche 19 Mai 2013 pour le repos de son âme en l'église Sainte Marie de Ouenzé à 10h00. En union de prière.



Le temps qui passe ne peut effacer ni la douleur, moins encore le souvenir d'un être cher. 17 mai 2009 - 17 mai 2013, voici 4 ans jour pour jour que le Seigneur a rappelé notre sœur et fille Pulchérie Ossiala, connue affectueusement par "Pitsou".

En cette date de triste anniversaire, M. Willy Gakosso, agent des Dépêches de Brazzaville, Martin Obame, Jean Hervé Ondaye, Léontine Ondaye et toute la famille « Ondaye-Ngala » prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire. Que son âme repose en paix !



AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES N°014/DPL/CDPL/CA-2013

Vente de quatre (4) véhicules de marque Toyota Coaster des années 2010 et 2012

1. La Commission Ad'hoc de liquidation de l'Ex-Société de Transport « Plateaux-Express » met en vente quatre (4) bus de marque Toyota Coaster, dont trois (3) acquis en 2010 et un (1) en 2012.

Le prix de chaque bus est mentionné dans le tableau ci-après :

N° d'ordre	Dénomination bus	Kilométrage	Immatriculation	Année de mise en circulation	PRIX
01	Bus n°1	324.265	248 B14	2010	21.000.000
02	Bus n°2	325.748	250 B14	2010	21.000.000
03	Bus n°3	355.559	249 B14	2010	21.000.000
04	Bus n°4	60.688	599 B14	2012	30.000.000

2. La Commission Ad'hoc sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats intéressés. Ceux-ci peuvent visiter les bus dans les jardins de la résidence de Monsieur le Président du Conseil Départemental des Plateaux à Djambala.

3. Les conditionnalités objet du présent appel d'offres, sont consignées dans les clauses spéciales disponibles au siège du Conseil départemental des Plateaux à Djambala et peuvent être obtenues au téléphone aux numéros :

05 527 62 29/ 06 853 51 59.

4. La durée de l'appel d'offre couvre la période du 10 au 23 mai 2013 et les offres doivent être déposées tous les jours ouvrables aux adresses suivantes :

➤ Présidence de la Commission Ad' hoc, siège du Conseil départemental des Plateaux, à Djambala;

➤ Présidence de la Commission Ad' hoc, 12 rue Djouéli, Moukondo-mazala, à Brazzaville.

Les offres remises le 23 mai 2013 après 14 heures ne seront pas acceptées.

5. La lettre de soumission doit être adressée à Monsieur le Président de la Commission Ad'hoc, avec la mention sur l'enveloppe

« achat bus n° _____, immatriculé sous le n° _____ ».

Le Président de la Commission Ad'hoc

Joseph MBOSSA

Parle jusqu'à fatiguer tout le week end

Appels illimités

Masolo ya week-end

Active le MASOLO YA WEEK-END de ton choix et appelle tes correspondants jusqu'à fatiguer

	Validité	Code d'activation	Coût
Forfaits Solola ya Week end	1 jour (Samedi ou Dimanche)	*117*6#OK	500FCFA
	2 jours (Samedi & Dimanche)	*117*7#OK	1000FCFA

* Warid vers Warid

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123

WARID
Passer à l'action

LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION

Isidore Mvouba : « Le secteur privé congolais est un acteur important »

Les 14 et 15 mai s'est tenue à Paris la conférence internationale sur la malnutrition infantile organisée par le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF). Le ministre Isidore Mvouba a présenté à cette occasion l'expérience du Congo en matière d'implication du secteur privé dans la lutte contre la malnutrition.

« Le secteur privé est un acteur important de la lutte contre la malnutrition, qui est un grand problème de santé publique », a reconnu le ministre.

Dans sa lutte contre la malnutrition et l'anémie, l'État congolais a établi, en lien avec l'UNICEF, des partenariats public-privé (PPP) avec des

groupes industriels agroalimentaires pour mettre en œuvre sa stratégie de fortification des aliments de base. Moyennant certains avantages fiscaux, des groupes tels que Minoco, Saris et NG Entreprise ont créé des unités de fabrication d'aliments fortifiés sur le territoire national. Ainsi, 99 % du sel consommé par les Congolais est iodé. Ce qui a permis de réduire considérablement l'incidence des goitres ; 60 % de la demande annuelle en farine est enrichie en fer et contribue à réduire les cas d'anémie. De même, le sucre enrichi en vitamine A et le manioc enrichi en fer seront bientôt mis sur le marché, après la finalisation des études financées par l'Union européenne. La fabrication du Vitafort, une



Le ministre Isidore Mvouba (à gauche)

farine infantile de haute densité énergétique combinant du manioc, du soja et du maïs, est également à l'ordre du jour.

16.000 enfants meurent de faim chaque année

La lutte contre la malnutrition infantile est particulièrement importante. En effet, les individus ayant souffert de malnutrition avant l'âge de deux ans vont développer des maladies chroniques une fois adultes. La malnutrition survient en général lors du sevrage de l'enfant surtout lorsque l'arrêt de l'allaitement intervient de manière trop précoce. Entre autres conséquences directes de la malnutrition infantile : 16 000 enfants meurent de faim chaque année. Le retard mental, la perte de points en quotient intellectuel entraînent, à terme, pour le pays une perte du Produit intérieur brut. Selon les statistiques de 2011, la population des enfants de moins de 5 ans s'élève à 575 836 et 47,6 % des jeunes de

moins de 18 ans vivent en dessous du seuil de pauvreté. Parmi les moins de 5 ans, 24 % souffrent de malnutrition, 12 % d'insuffisance pondérale et 6 % de malnutrition sévère. Les départements les plus touchés sont la Lekoumou, la Sangha et le Kouilou avec des taux de malnutrition infantile supérieurs à 30 %.

Bien que le Congo fasse aujourd'hui figure d'exemple dans l'implication du secteur privé dans la lutte contre la malnutrition, les défis demeurent.

L'harmonisation au niveau de la sous-région de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et la création d'un laboratoire de référence de contrôle de la qualité des aliments apparaissent comme une nécessité afin de mieux coordonner les efforts.

Rose-Marie Bouboutou

Partenariat public-privé (PPP) désigne, au sens large, toute forme d'association entre l'État et un opérateur privé. Dans son acception plus stricte, le PPP désigne un contrat selon lequel le partenaire privé construit, entretient des installations et en assure l'exploitation. En contrepartie, il perçoit un loyer de l'État pendant une durée déterminée à l'échéance de laquelle l'État devient propriétaire des installations. Ces loyers ne sont pas juridiquement considérés comme une dette. Parfois, l'opérateur privé se rémunère en percevant des redevances des usagers ou, à la fois, de l'État et des usagers.

Le contrat PPP est né au Royaume-Uni en 1992 (Private Finance Initiative). Il s'est généralisé au reste du monde, sous-tendu par la doctrine du « nouveau management public », qui consiste à réduire la sphère d'action de l'État et à introduire des mécanismes de gouvernance privée dans la sphère publique. Sous l'effet de la crise de la dette publique et des politiques de restrictions budgétaires adoptées pour y remédier, les États du monde entier ont recours aux PPP. Ce type d'accord permet aux gouvernements de réaliser des investissements sans engager de dépenses immédiatement.

Pour les pays en développement, les PPP apparaissent également comme la panacée puisque les besoins d'infrastructure sont considérables dans tous les secteurs clés nécessaires au développement (transports, eau, énergie). Les besoins annuels d'investissement dans les pays en voie de développement sont estimés à plus de 4,5 % du PIB (contre 1 à 2 % pour les pays développés). Les budgets des États en développement ne peuvent faire face à ces besoins à eux seuls, car leurs capacités à lever des fonds sur les marchés de capitaux internationaux sont limitées et parce que, dans le même temps, les politiques de rigueur engagées dans les pays développés ont contracté l'aide publique disponible.



Une expertise à votre portée

Formation
Conseil
Assistance Technique

Tél : 06 992 04 91/ 06 636 28 38/243 813 285 531
E-mail : iprc@iprc-training.org
Site web: www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville République du Congo
7^e étage immeuble CNSS/centre-ville

FORMATIONS

L'Institut IPRC organise à Brazzaville, Pointe-Noire et à Kinshasa les formations suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tout renseignement, contacter IPRC aux contacts indiqués ci-dessus

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DURÉE	Lieu	PÉRIODE
MFH08	Pratique de l'audit fiscal et contrôle interne dans une entreprise	3 jours	Brazzaville	15 au 17 juillet 2013
EP01	Assurer la fonction d'Assistant de Direction	10 jours	Pointe-Noire	20 au 30 juin 2013
MDP14	Planification, budgétisation, exécution et contrôle de projet	6 jours	Kinshasa	3 au 8 juin 2013
GMP03	Comment répondre efficacement à un dossier d'appel d'offres des marchés publics	5 jours	Brazzaville	24 au 28 juin 2013
LT5	Comprendre les procédures de passation des marchés publics	5 jours	Pointe-Noire	10 au 15 juin 2013
MDO1	Les fondamentaux de la gestion des ressources humaines	5 jours	Brazzaville	18 au 21 juin 2013
FT002	Savoir dessiner avec le logiciel auto-Cad 2012	42H	BZV/PN	Nous contacter
FT001	Savoir dimensionner un réseau d'adduction d'eau potable avec le logiciel EPANET	42H	BZV/PN	Nous contacter



**BRAZZAVILLE
PARIS**
517 200
Fcfa TTC
Aller-Retour

3 vols par semaine
Achetez jusqu'au 30 Mai et
voyagez jusqu'au 30 Juin

Numéro de vol	Fréquence	Départ	Origine	Destination	Arrivée	Avion
LC011 (VOL DIRECT)	L/Me/V	21H40 TU	Brazzaville (BZV)	Paris (CDG)	06H30 TU	B757
LC012 (VOL DIRECT)	D/Ma/J	23H00 TU	Paris (CDG)	Brazzaville (BZV)	05H50 TU	B757

* Billet valable jusqu'au 30 Juin

ECAir
Bienvenue chez vous.

www.flyecair.com ; Relations clients : + 242 06 509 0 509 (Congo)
+ 33 01 78 77 78 77 (France) E- mail: relationclients@flyecair.com



BUROTOP IRIS
INTEGRATEUR DE SOLUTIONS

Datacenter **Consolidation de serveurs**
Communication unifiée
Sécurité
Système Informatique **Câblage Informatique**

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville
Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou
après Rond Point Kassai
Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88
www.iris-technologie.com - www.burotop.net



Assurances et Réassurances du Congo
40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Entreprise régie par le code CIMA

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés
Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 81 40 67 - A Pointe-Noire : 222 94 12 88 - Et chez tous nos agents généraux

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67
www.arc-congo.cg



REMERCIEMENTS

Veuve Gotene née Eleka Edith, les enfants Gotene Yaba et Gotene Marcelle Bona remercient les autorités nationales, les amis et l'école de peinture de Poto-Poto pour leur assistance pendant les funérailles du grand artiste peintre Gotene Marcel décédé le 19 février 2013 à Rabat au Maroc et inhumé le 2 mars 2013 à Brazzaville. Une messe d'action de grâces sera dite le dimanche 19 mai en la paroisse Fatima à partir de 9h00.
Merci pour votre participation.



COMMUNIQUÉ

Marcel Missakiri, Mme Zouzi née Massika Véronique de la Fondation Congo Assistance, Gervais Alfred Zouzi, Mme Zouzi Michèle Guylaine épouse Ombena Roch Destin Cherubin Phanuel Zouzi, Gilles Renaud Capi Nono Zouzi, Emmanuel Carhel Zouzi Massika, les petits enfants Zouzi Massika et Ombena et les familles Nsoundi et Kahunga ont le regret d'annoncer aux parents amis et connaissances le décès de leur frère, mari, Père, Grand-père et beau frère le nommé Norbert Zouzi, Agent retraité de la Télévision nationale congolaise survenu le samedi 11 mai 2013 au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°06 de la Rue Youlou Guillaume, derrière l'usine textile de kinsoundi arrêt ferme Nzoko.
Le programme et la date de la mise en terre seront communiqués ultérieurement.

MALI

3,25 milliards d'euros pour aider le pays

Les bailleurs de fonds internationaux se sont engagés le 15 mai, lors de la conférence des donateurs organisée à Bruxelles sous l'égide de l'Union européenne (UE), à verser cette importante somme pour financer le Plan pour la relance durable du Mali destiné à remettre en marche le pays sur deux ans après l'intervention militaire française.

Douze priorités visant la reconstruction du Mali ont été arrêtées dans le plan. Elles touchent, entre autres, l'organisation d'élections crédibles et la lutte contre la corruption. L'aide internationale vise aussi à empêcher un retour des insurgés islamistes qui ont été chassés du nord du pays par l'opération Serval lan-

cée en janvier dernier. Même si l'essentiel du financement de ce plan, évalué à 4,34 milliards d'euros, doit être assuré par le budget interne malien, le montant mis à la disposition des dirigeants maliens est supérieur aux objectifs des organisateurs de la conférence des donateurs qui ambitionnaient de lever 1,96 milliard d'euros pour les années 2013-2014.

Parmi les institutions contributrices, l'UE reste le principal bailleur de fonds en apportant une aide de 524 millions d'euros. La Banque mondiale et la Banque islamique de développement ont participé à hauteur de 250 millions d'euros chacune. Des dizaines d'autres pays, dont les États-Unis, la Grande-Bre-

tagne, l'Allemagne, le Danemark, les Pays-Bas, le Japon ou le Royaume-Uni, se sont engagés à accroître leur soutien sous forme de dons ou de prêts. Quant à la France, partenaire historique du Mali, son aide s'élève à 280 millions d'euros.

Le succès de cette conférence a été salué par l'ensemble des participants. « Nous avons obtenu plus que ce que nous pouvions espérer [...]. Cette conférence marque un nouveau chapitre dans le combat de la civilisation contre le terrorisme », a déclaré le président malien Dioncounda Traoré lors d'une conférence de presse. Il a remercié les 108 pays et institutions ayant participé aux assises de Bruxelles. « Nous sommes tous ensemble pour

la reconstruction du Mali, tous ensemble pour la relance du Mali », a-t-il ajouté.

Le chef de l'État malien a saisi cette opportunité pour rassurer sur la transition démocratique et a annoncé sa détermination à organiser le premier tour de l'élection présidentielle le 28 juillet, comme le souhaite la communauté internationale. « Cela peut paraître très proche, mais c'est un pari que nous sommes obligés de gagner car nous sommes convaincus que les véritables problèmes qui se posent au Mali [...] ne peuvent être réglés que par un gouvernement élu, légitime et disposant de plus de temps », a-t-il expliqué, ajoutant qu'il ne se présenterait pas à cette élection.

François Hollande a pour sa part souligné qu'il revenait désormais « aux Maliens de respecter les engagements pour la réconciliation, pour la sécurité, pour l'État de droit et pour la bonne gouvernance ». « C'est un contrat que nous passons ensemble, un beau contrat », a poursuivi le président français.

Plusieurs observateurs estiment qu'organiser les élections dans le nord du Mali représente un défi immense, cette partie du pays étant en partie contrôlée par le mouvement touareg MNLA, qui réclame une large autonomie pour la région de l'Azawad.

**Nestor N'Gampoula
et Noël Ndong**

CENTRAFRIQUE

Michel Djotodia remercie le Gabon pour son assistance

Le président de la transition centrafricaine a effectué, le 14 mai, le déplacement de Libreville pour exprimer sa reconnaissance au peuple gabonais et à son président, Ali Bongo Ondimba.

« Nous sommes venus remercier le président gabonais du fait de son implication personnelle dans le conflit inter-centrafricain. Il nous faut reconnaître que nous avons de très bonnes relations, des relations d'amour entre nos deux peuples. Nous venons également remercier le peuple frère du Gabon », a déclaré le nouvel homme fort de Bangui.

Le président gabonais, Ali Bongo Ondimba a pour sa part affiché clairement son soutien à l'homme fort de Bangui en déclarant : « Nous sommes à côté de nos frères centrafricains depuis un certain nombre d'années. Je voudrais profiter de la visite de notre frère pour repréciser tout le soutien que notre peuple peut apporter à ce peuple frère. Nous sommes attachés à ce que la paix et la stabilité soient toujours de mise dans notre sous-région. Nous ne pouvons voir un frère en difficulté sans réagir. Il nous a donc semblé nécessaire de continuer à apporter tout le soutien possible. »

Rappelons enfin que le président gabonais est le parrain de l'accord de paix inter-centrafricain conclu à Libreville en janvier dernier entre la rébellion de la Séléka conduite par Michel Djotodia et le gouvernement centrafricain de l'époque dirigé par François Bozizé.

Avant le Gabon, Michel Djotodia a séjourné au Tchad où il a rencontré son homologue Idriss Déby Itno. Il terminera son mini périple par le Cameroun.

Yvette Reine Nzaba

MADAGASCAR

La SADC rejette les candidatures des trois principaux candidats à la présidentielle

Lors d'une réunion au Cap (Afrique du Sud) de la troïka, l'organe de sécurité de la Communauté de développement de l'Afrique australe (Southern African Development Community - SADC), l'organisation régionale, a demandé aux trois principaux candidats à l'élection présidentielle malgache, dont l'actuel président Andry Rajoelina, de se retirer afin d'éviter des troubles sur la Grande Île.

Parmi les 41 candidats autorisés par la Cour électorale spéciale (CES) malgache à se présenter à la présidentielle du 24 juillet figurent Lalao Ravalomanana, épouse de l'ancien président Marc Ravalomanana déposé en 2009, ainsi que l'ancien président Didier Ratsiraka et Andry Rajoelina. Les deux premiers, qui viennent de rentrer d'exil, n'auront pas résidé pendant six mois dans le pays le jour du scrutin comme l'exige la

loi électorale, et la candidature du troisième a été déposée hors délai. Le sommet a exprimé sa vive préoccupation quant à la décision de la CES d'approuver des candidatures illégitimes pour l'élection présidentielle en violation de la Constitution malgache et de la loi électorale, a fait savoir le secrétaire de la SADC à l'issue de la réunion de la troïka, l'organe de sécurité de l'organisation régionale.

La SADC, qui joue les médiateurs dans la crise malgache depuis le renversement de Marc Ravalomanana par Andry Rajoelina en 2009, a également exprimé son mécontentement sur la décision de ce dernier de revenir sur son engagement de ne pas se présenter à l'élection présidentielle, selon le communiqué.

Elle a également exprimé sa déception face à la décision imprudente de la mouvance Ravalomanana de présenter Lalao Ravalomanana, ancienne Première dame de la Répu-

blique de Madagascar, en tant que candidate à la présidentielle. Pour la SADC, Marc Ravalomanana et Andry Rajoelina s'étaient engagés à ne pas se présenter, mais l'actuel homme fort du pays a fait une candidature surprise pour répondre à celle de l'épouse de son prédécesseur et toujours grand rival. Le sommet a exhorté Andry Rajoelina, l'ancien président Didier Ratsiraka et Lalao Ravalomanana à réfléchir au retrait de leurs candidatures au nom de la paix et de la stabilité à Madagascar, conclut la SADC.

L'organisation régionale appelle tous les partis malgaches à respecter le calendrier électoral. Un premier tour de scrutin est prévu le 24 juillet avant un éventuel second tour couplé avec des législatives le 25 septembre. Enfin, la SADC invite l'ONU et l'Union africaine à venir superviser l'organisation du scrutin.

Boris Khari Ebaka

Séminaire de formation sur la LOGISTIQUE

Contenu du séminaire : (+ Document gratuit)

- Les approvisionnements ;
- Les documents commerciaux ;
- La gestion des stocks et des magasins de stockage;
- La distribution ;
- La gestion des transports ;
- Les conventions internationales de vente ou incoterms.

Début : 21 Mai 2013

Durée : 1 semaine

Coût : 25 000 Frs + 1 marker Non permanent

Lieu : Immeuble en face du hall des légumes / AGRICONGO-Marché Total (Derrière la fac de droit, à l'étage.)

Contacts : 05 556 90 64 / 06 937 60 54

LICENCES

Année Académique 2013-2014

DEVENEZ LES LEADERS
DE DEMAIN

Inscrivez-vous dans l'une des 4 spécialités suivantes :

- Audit et Contrôle
- Management Global
- Banques, Finances et Assurances
- Systèmes d'information

Pour les titulaires du BAC

Licence L1 (Première année)

Date limite du dépôt des dossiers de candidature
le **24 mai 2013**

Pour les titulaires du BAC+2

Licences L3 (troisième année)

Date limite du dépôt des dossiers de candidature
le **26 juin 2013**

Le dossier de candidature peut être retiré au Secrétariat de BBS à Libreville (Gabon) ou téléchargé sur le site internet : www.bbs-school.com.

Le dossier complet devra être soit déposé au Secrétariat de BBS au quartier St Benoît, soit envoyé par voie postale à l'adresse BBS B.P. 25172 Libreville (Gabon) ou par voie électronique à contact-bbs@bgfi.com.

BBS,
Établissement Privé d'Enseignement Supérieur Reconnu par l'État
Société Anonyme avec Conseil d'Administration, capital de 100 000 000 F. CFA
RCCM de Libreville N° 2008 B 07469 - N° Statistique 088 709 X - NIF 788 709 N.
Siège Social : Quartier St-Benoît B.P. 25172 Libreville Gabon
Tél. : +241 01 76 26 95 / 76 - Fax : +241 01 76 26 91
www.bbs-school.com



BBS
ÉTABLISSEMENT PRIVÉ
D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

La Chine : nouvelle destination pour les jeunes Africains

Passionné de technologies, Hunor Mfouo Sendi a assemblé son propre téléphone alors qu'il était tout jeune. Son rêve d'enfance est de devenir ministre des Télécommunications, et il a choisi de faire ses études en Chine pour le réaliser.

Hunor avoue que l'abandon de ses études de licence en République du Congo pour venir en Chine peut apparaître comme une idée folle, mais il est convaincu d'avoir fait le bon choix. « Quand j'ai vu que le matériel de télécommunications acheté dans mon pays était estampillé 'Made in China', j'ai compris que la Chine serait mon pays de prédilection », confie-t-il. Aujourd'hui, la Chine attire de plus en plus d'étudiants africains dans ses universités. Avec une économie en pleine croissance et une grande ouverture, ce pays offre aux jeunes talents non seulement la possibilité d'apprendre sur le tas, mais aussi les moyens de réussir.

À son arrivée en 2007 à l'Université des postes et télécommunications de Beijing, Hunor ne parlait pas un mot de chinois. À force d'acharnement, il a surmonté les difficultés linguistiques et s'est vite intégré dans sa classe. En master 1 à 26 ans, il a obtenu une bourse de la municipalité de Beijing grâce à ses notes excellentes. « Mes camarades chinois sont très travailleurs et ambitieux. Ils ont soif de réussite et constituent pour moi une source d'inspiration », explique Hunor. « À l'obtention de mon master, j'aurai passé la plupart de ma jeunesse en Chine. Le rêve chinois est aussi mon rêve à moi », poursuit-il.

L'aspiration à une vie meilleure et à un avenir plus radieux ne se limite pas aux étudiants chinois. Les jeunes Africains souhaitent également que leurs pays se développent et bénéficient de la coopération avec la Chine.

Francisca Mobindo, jeune congolaise de 28 ans, sera bientôt diplômée en master banque et finance de l'Université d'économie et de

commerce extérieur de Beijing. D'après elle, grâce à l'ouverture de la Chine, la coopération entre ce pays et le sien ira croissante dans le domaine de ses recherches. « J'ai confiance en l'avenir de la Chine et de mon pays », affirme-t-elle.

« Chez moi, les jeunes veulent apprendre le chinois, et les salaires offerts par les compagnies chinoises sont alléchants », confie la jeune Camerounaise Tchoumta Nyamsi Bertinie Edwige, en master 1 de chinois à l'École normale supérieure du Zhejiang (est). Son expérience en Chine lui ouvre davantage d'opportunités : « Il y a pas mal de Camerounais à Yiwu. Outre mes études de droit, mon niveau de chinois est un plus ».

De son parcours en Chine, Hunor retient que l'on n'obtient que le fruit de ses efforts. « Malgré des périodes difficiles, [la Chine] est quand même devenue la deuxième économie mondiale à travers ses seuls efforts », explique-t-il.

Selon Hunor, son pays reste sous-développé et n'offre pas à ses étudiants beaucoup de moyens de réussir. « La Chine nous a donné une chance, c'est pourquoi il faut coopérer avec elle pour surmonter nos propres difficultés de développement ». Concernant son avenir, Hunor veut retourner dans son pays pour travailler dans le secteur des télécommunications ou être un intermédiaire pour les entreprises des deux pays. D'après lui, l'industrie congolaise des télécommunications a encore beaucoup à apprendre de la Chine et doit coopérer avec celle-ci pour devenir plus forte. « Je souhaite à la Chine stabilité, prospérité et paix, car cela nous sera bénéfique », déclare Hunor.

Xinhua

INFRASTRUCTURES

Aimé Emmanuel Yoka pose la première pierre de la bibliothèque de Vindza

C'est en sa qualité de député élu de la circonscription électorale unique de Vindza (département du Pool), que Maître Aimé Emmanuel Yoka a lancé, le 14 mai, la construction de la première bibliothèque du district. La cérémonie s'est déroulée en présence du sous-préfet de la localité, Gaston Aléba

Le bâtiment de 500 mètres carrés sera érigé dans l'enceinte du CEG Kongo dia Moukoubu et comprendra, entre autres, une grande salle de lecture, une salle de rangement des livres, une cafétéria reliée à un office qui servira de cuisine, une grande salle multimédia et un bureau de gestion.

Le plafond de cet ouvrage, a déclaré Évariste Mvoubi, l'architecte du projet, sera élevé pour lui donner un volume d'air très important vu le nombre d'utilisateurs que recevra la bibliothèque. La durée des travaux est de 12 mois et le personnel a déjà été formé, a-t-il ajouté.

Prenant la parole à cette occasion, le préfet du district, Gaston Aléba, a souligné l'importance de cette bibliothèque pour les populations de Vindza. Elle permettra une ou-



Le ministre d'État Aimé Emmanuel Yoka posant la première pierre de la bibliothèque

verture d'esprit, un changement de mentalité et une découverte intellectuelle. « Elle est la clé du savoir, une éponge pour l'analphabétisme, l'obscurantisme et l'ignorance », a-t-il déclaré, reprenant les propos d'un sage.

Une promesse tenue

Lieu de recherches, de rencontres et d'échanges culturels, la bibliothèque de Vindza fait partie des promesses du député au titre du

plan quinquennal 2013-2017 qu'il a mis sur pied.

Rappelons qu'outre la bibliothèque, le plan prévoit la réalisation d'autres projets dans les domaines comme l'agriculture, l'élevage, la promotion des petites et moyennes entreprises, l'hydraulique, la santé, l'hygiène, la communication, la justice, la sécurité, etc.

Jean-Jacques Koubemba

FRANCOPHONIE

Un séminaire de formation organisé pour les candidats aux opérations de paix de l'ONU

Le Réseau international francophone de formation policière (Francopol) a organisé du 15 au 16 mai, à Rabat (Maroc), un séminaire de formation sur les procédures de recrutement onusiennes et les candidatures policières pour les opérations de paix dans le monde.

Cette rencontre, qui se tenait avec l'appui de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), en partenariat avec la di-

vision police du département des Opérations de maintien de la paix des Nations unies, s'adressait aux fonctionnaires des Affaires étrangères et du ministère de l'Intérieur des États francophones contributeurs de troupes.

Faisant suite à une première session organisée en novembre 2012 au Burkina Faso, ce séminaire participe des efforts déployés en vue d'accroître la pré-

sence de contingents de policiers et de gendarmes francophones dans les missions de maintien de la paix des Nations unies.

Cette deuxième session de formation était donnée au profit des pays suivants : Maroc, Algérie, Bulgarie, Djibouti, Égypte, île Maurice, Liban, Madagascar, Pologne, Roumanie, Tunisie, Ukraine et Arménie.

Boris Khari Ebaka



COMPAGQ PRESARIO CQ57-465SK



CORE I3 - 2.5 GHZ
4G MEMOIRE
500 DISQUE DUR
ECRAN HD LED 15.6"

379.000 TTC



ACER TRAVEL MATE P253-M



INTEL CORE I3 - 2.2 GHZ
4G MEMOIRE
500 DISQUE DUR
ECRAN HD LED 15.6"

349.000 TTC

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S Rond Point City – Rez-Chaussee. Congo-Brazzaville Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434



IN MEMORIAM

17 mai 2012-17 mai 2013

Voici un an que le Seigneur a rappelé à lui notre bien-aimé Dominique Matanga. En ce premier anniversaire de son retour vers le Père, son père Athanase Mpika, ses frères François Nzaba, Pierre Ndoungui, Pierre Alfred Mabika, ses enfants Wilfried Matanga, Erica Matanga, ses petits-fils ainsi que la famille prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour le repos de son âme.

Des messes seront dites à Brazzaville à son intention et à celle de son épouse, feu Viviane Matanga, du jeudi 16 au lundi 20 mai, à la cathédrale Sacré-Cœur, à Saint François d'Assise et à Javouhey.



Le temps qui passe ne peut effacer ni la douleur d'un cœur meurtri ni le souvenir d'un être cher.

17 mai 1983 – 17 mai 2013, voici aujourd'hui 30 ans jour pour jour qu'il avait plus au Très-Haut de rappeler à lui Empilo Guillaume.

En cette date commémorative, la veuve Empilo née Obondji Léonie, les enfants Empilo Moïse Sédar, Empilo Serge Léonard, Empilo Max Eynthon, Empilo Guy Lemose, Empilo Ontiolo Ewassi, Empilo Ngambou Douthine, Empilo Ngampio Genèse, les petits-fils et arrière-petits-fils Empilo prient tous ceux qui l'ont connu au Tchad de 1948 à 1961, au Congo au cours de l'exercice de ses fonctions d'enseignant dans les écoles de l'inspection primaire de Brazzaville sud et de secrétaire principal à l'université Marien-Ngouabi d'avoir une pensée pieuse pour lui.



A l'occasion du cinquième anniversaire de la mort de leur époux et père Ngué Joseph Georges arraché à leur affection, le 19 mai 2008, à Brazzaville, la veuve Ngué et ses enfants remercient, une fois de plus, parents, amis et connaissances qui leur ont témoigné soutien et compassion à la suite de cette douloureuse épreuve. Ils expriment aussi leur reconnaissance et gratitude à l'ensemble de la communauté chrétienne de la paroisse St-Esprit de Mougali vous invitent à continuer à le porter toujours dans vos prières afin que son âme repose en paix

NÉCROLOGIE



Jeannette Loussakou et Jean-Marcel informent tous les parents, amis et connaissances que les obsèques de leur regretté fils et neveu Eric Benjamin Mpassi, alias « Mazaret le sapeur » décédé le 10 mai à Brazzaville, auront lieu le mardi 21 mai au cimetière privé de Loukanga II, selon le programme suivant :

8 h : levée de corps à la morgue de Makélékélé ;
9h30 : recueillement au domicile familial, sis 39 bis rue Bonga, non loin du croisement de l'avenue Bouéta-Mbongo et la rue Bonga.
12h00 : messe de requiem en la paroisse Saint-Esprit de Mougali ;
14h00 : départ pour le cimetière privé de Loukanga II (sur l'axe Nganga-Lingolo-Linzolo) ;
17h : fin de cérémonie.

COUR D'APPEL DE BRAZZAVILLE

CABINET DU SYNDIC LIQUIDATEUR DE LA SOCIÉTÉ SAIVA PRESTO

APPEL A PRODUCTION DU TITRE DE PROPRIÉTÉ SUR LES PROPRIÉTÉS DE LA SOCIÉTÉ SAIVA PRESTO

Le président du Syndic Liquidateur de la société SAIVA PRESTO demande à toute personne ayant acquis des biens ayant appartenu à la société SAIVA PRESTO de bien vouloir produire sous huitaine tous les documents leur transférant la propriété desdits biens.

Ces documents doivent être déposés auprès de Mlle Armelle Azika Eros, au cabinet RAINBOW FINANCE, sis 129, rue des Reims, 2^e étage Immeuble Ebatha-Franck, derrière l'agence Ecobank de la Coupole, Centre Ville, Brazzaville
(Tél. 06.652.65.65/06.923.02.02/05.520.02.02).

Brazzaville, le 13 mai 2013



OFFRE D'EMPLOI :

Titre du poste : Assistante dentaire

Dans le cadre de son extension, le cabinet dentaire SEMINET sis au 2^e étage de l'immeuble CNSS, recherche deux infirmières jeunes diplômées même sans expérience professionnelle.

Les candidates retenues suivront une formation d'assistante dentaire au sein du cabinet.

Adresser votre lettre de motivation et CV détaillé muni d'une photo au cabinet dentaire SEMINET.

Pour plus de précisions, appeler au 06 683 15 14 / 05 551 42 96.

VOTRE BADGE FAIT VOTRE IMAGE



CONCEPTION PROFESSIONNELLE

Livraison rapide 24H Chrono

Impression encre spéciale

Or - Argent

Prix imbattable à partir de 4000 Fcfa ou \$ 8.00



+242 044758841
+242 066689011
KIN : 0899320131

CENTENAIRE DE MOSSAKA

La ville dans la liesse générale

Alors que le Congo est indépendant depuis bientôt 53 ans, ses différents postes administratifs érigés à l'époque coloniale, célèbrent leur centenaire les uns après les autres. C'est le cas du poste administratif de Mossaka, érigé le 23 mars 1913, où des festivités ont eu lieu les 11 et 12 mai. Retour sur l'événement.

« Je tiens à vous féliciter pour cette formidable organisation et à vous remercier de nous avoir associés à cette belle fête. Vous avez voulu que le centenaire de Mossaka fût célébré avec éclat, vous avez eu raison. Il serait inconcevable de comprendre que ce grand moment historique fut ignoré. » C'est de la sorte que le ministre d'État, directeur de cabinet du chef de l'État, Firmin Ayessa, a ouvert les festivités marquant le centenaire de Mossaka, devant une pluralité d'invités de marque.

Firmin Ayessa, ayant séjourné à Mossaka il y a quarante ans, a reconnu

que « la Venise du Congo » est une ville qui a la vocation viscérale et naturelle d'être cosmopolite, c'est-à-dire au carrefour des rencontres de tous les cosmos, de tous les univers, de tous les horizons. Mossaka dont tous les natifs, tous les ressortissants, n'ont jamais eu qu'un rêve, une prémonition constante : « Mossaka bonda oya ville » (Mossaka deviendra une ville). « Aujourd'hui, ce rêve est enfin devenu réalité. Une réalité qui nous façonne patiemment, avec amour et responsabilité. », a clamé le ministre. En effet, en 2000, alors que la ville de Mossaka souffrait des inondations, le chef de l'État qui avait fait le déplacement pour voir dans quel état se trouvait son peuple, avait promis de remblayer la ville avec du sable, grâce à une politique ardue et volontaire d'aménagement du territoire. Ainsi, le rêve des filles et des fils de Mossaka, est en train de se réaliser.

Le maire de cette communauté ur-

baine, Gilbert Bogouandé, a présenté à ses hôtes l'historique de Mossaka, « fille de l'histoire des relations Europe-Afrique, entrée dans l'histoire grâce à la volonté manifeste de Pierre Savorgnan de Brazza et ses compagnons (Albert Dolisie, Jacques de Brazza, de Chavannes) d'explorer l'intérieur du continent africain ». Puis il a remercié le président de la République pour avoir sorti Mossaka de l'eau. Même discours pour Albert Mabona, président du comité d'organisation qui, à son tour, a remercié tous ceux qui ont aidé le comité à tenir l'événement. Il a remercié aussi les populations des pays de Mossaka pour avoir participé avec engouement à l'événement.

Après les discours, le directeur de cabinet du chef de l'État a coupé le ruban symbolique du village du centenaire. Entre temps, les officiels ont assisté à l'exhibition de « Mokangnoka », un spectacle des ressortis-



sants du nord Likouala appelé « Eyen-gué Poto », qui se faisait à l'époque coloniale, notamment à l'occasion des fêtes du 14 juillet. Il s'agit de la construction d'une espèce de bateau bien décoré avec des danseurs dedans et des pirogues qui accompagnent l'événement.

Les tambours ont retenti

Sur le plan musical, la célébration de

phaël Mokoko, plusieurs conseillers du chef de l'État ainsi que des autorités locales.

Basel Algi Bourangon, major des olympiades du centenaire

La commission Éducation et Santé, présidée par le professeur Alphonse Ekouya, a organisé des olympiades mettant aux prises les élèves de la contrée. Le major de ces olympiades,



Le ministre d'Etat, Firmin Ayessa, procédant au planting d'arbres

Un don d'ouvrages à la bibliothèque de la Mairie

En marge des festivités du centenaire, et afin de permettre à la ville de Mossaka et à ses populations de s'instruire davantage, la conseillère à la culture et aux arts du chef de l'État, Lydie Pongault, native de Mossaka, a fait un don de près de deux cent manuels de lecture et de DVD à la bibliothèque de la Mairie de la localité. Outre le Dictionnaire Larousse 2013, on pouvait reconnaître des titres des ouvrages



Le ministre Leon Raphael Mokoko remettant le prix au major des olympiades

paratexte dans la littérature francophone ; Le siècle Senghor ; L'Épopée de Chaka ; L'Exil à la tombe ; Catalogue Kiébé-Kiébé, les DVD sur le Kiébé-Kiébé ou des livres des auteurs tels que Alain Mabanckou ; Voltaire, etc. Les enfants ont aussi leur part d'ouvrages avec Kirikou tout comme certains chercheurs qui se retrouvent derrière les

Mythes et préjugés bref, une documentation assez bien sélectionnée pour satisfaire tous les goûts. Ou presque.

cette fête a eu le mérite de mobiliser les groupes traditionnels, tout le long de l'avenue Marien-Ngouabi et dans les quartiers de Mossaka. La danse la plus attrayante a été celle du Kiébé-Kiébé, qui d'ailleurs a incité le ministre d'État, Firmin Ayessa, à entamer des pas avec les grands danseurs du Kiébé-Kiébé. La musique moderne était également au rendez-vous avec l'orchestre « Kolo Mboka » de Djoson Philosophe le Winner, qui a presté lors de la soirée officielle.

Des arbres plantés

Avant de dire au revoir aux populations de Mossaka, le ministre d'État a procédé le 12 mai à la cérémonie du lancement du planting d'arbres sur l'avenue Marien-Ngouabi. En effet, depuis que cette ville a été remblayée, il y a beaucoup de sable et par conséquent il y fait chaud. D'où la nécessité de planter des arbres et même des arbres fruitiers. Étaient présents à cette opération, le ministre délégué chargé du Plan et de l'Intégration, Léon Ra-

élève en terminale A, n'est ni un Likuba ni un Mbochi, lesquelles tribus sont majoritaires au centre de Mossaka. Preuve que les olympiades se sont déroulées sans complaisance. Sur le plan sportif, un tournoi de handball a mis en compétition la sélection des juniors de Mossaka et l'équipe d'Abo sport d'Oyo. Cette dernière a remporté le duel. Au football, c'est le club Caïman de Mossaka (ex Diables noirs) qui a remporté le trophée devant le club Ekiembongo. Clôture des festivités, le ministre Léon Raphaël Mokoko a rappelé l'exhortation du ministre d'État Firmin Ayessa sur l'unité de tous les fils de Mossaka. « Je crois qu'après ce moment l'on parlera de nous parce que nous aurons posé les jalons de la modernité de Mossaka. La jeunesse de Mossaka que nous venons de primer aujourd'hui, est le seul espoir de demain. Continuons à faire des efforts pour encourager cette jeunesse. »

Reportage de Bruno Okokana

ASSURANCES GENERALES DU CONGO
A.G.C.SA

RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

WWW.AGCCONGO.COM

HAKUNA MATATA!

Pour chaque enfant Santé, Éducation, Égalité, Protection FAISONS AVANCER L'HUMANITÉ				
ANNEXE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° CBRA/EDU/SSA/2013/002 REPERTOIRE DES LOTS PCD-JED PUBLICATION N°2 (PROJET CONGO JAPON)				
DEPARTEMENT DES PLATEAUX				
Localité / Département	N° des Lots	Désignation des Lots		
		CENTRES D'EVEIL	CENTRE DE RESCOLARISATION	BLOC LATRINES A 3 CABINES
PLATEAUX	Lot 1	1-1 Construction d'un bâtiment (01) salle de classe + (01) bloc administratif du centre d'éveil communautaire à l'école primaire d'Odzio		1-2 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines au centre d'éveil/école primaire d'Odzio
	Lot 2	2-1 Construction d'un bâtiment (01) salle de classe + (01) bloc administratif du centre d'éveil communautaire à l'école primaire d'Odzaton		2-2 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines du centre d'éveil/école primaire d'Odzaton
	Lot 3	3-1 Construction d'un bâtiment (01) salle de classe + (01) bloc administratif du centre d'éveil communautaire à l'école primaire d'Assengué		3-2 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines au centre d'éveil/ à l'école primaire d'Assengué
	Lot 4	4-1 Construction d'un bâtiment (01) salle de classe + (01) bloc administratif du centre d'éveil communautaire à l'école primaire de Mongolo		4-2 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines du centre d'éveil/école primaire de Mongolo
	Lot 5	5-1 Construction d'un bâtiment (01) salle de classe + (01) bloc administratif du centre d'éveil communautaire à l'école primaire de Mbouemba		5-2 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines du centre d'éveil/école primaire de Mbouemba
	Lot 6	6-1 Construction d'un bâtiment (01) salle de classe + (01) bloc administratif du centre d'éveil communautaire à l'école primaire d'Abba1		6-2 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines du centre d'éveil/école primaire d'Abba1
	Lot 7	7-1 Construction d'un bâtiment (01) salle de classe + (01) bloc administratif du centre d'éveil communautaire à l'école primaire d'Imboulou village	7-2 Construction d'un bâtiment (02) salles de classe + (01) bloc administratif du centre de rescolarisation à l'école primaire de Ngo Centre	7-3 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines du centre d'éveil/école primaire d'Imboulou village
	Lot 8	8-1 Construction d'un bâtiment (01) salle de classe + (01) bloc administratif du centre d'éveil communautaire à l'école primaire d'Ossa2 (District de Makotipoko)		8-2 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines du centre d'éveil/école primaire d'Ossa2 (District de Makotipoko)
TOTAL Centre d'éveil		08		
TOTAL Centre de rescolarisation		01		
TOTAL Bloc Latrine		08		

Pour chaque enfant Santé, Éducation, Égalité, Protection FAISONS AVANCER L'HUMANITÉ				
ANNEXE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° CBRA/EDU/SSA/2013/002 REPERTOIRE DES LOTS PCD-JED PUBLICATION N°2 (PROJET CONGO JAPON)				
DEPARTEMENT DE LA LIKOUALA				
Localité / Département	N° des Lots	Désignation des Lots		
		CENTRES D'EVEIL	CENTRE DE RESCOLARISATION	Bloc Latrines à 4cabines
LIKOUALA	Lot 1	1-1 Construction d'un bâtiment (01) salle de classe + (01) bloc administratif du centre d'éveil communautaire à l'école primaire d'Epena		1-2 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines au centre d'éveil/école primaire à l'école primaire d'Epena
	Lot 2	2-1 Construction d'un bâtiment (01) salle de classe + (01) bloc administratif du centre d'éveil communautaire à l'école primaire de Betou		2-2 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines du centre d'éveil/école primaire à l'école primaire de Betou
	Lot 3	3-1 Construction d'un bâtiment (01) salle de classe + (01) bloc administratif du centre d'éveil communautaire au site de l'école primaire de Dongou		3-2 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines au site de l'école primaire de Dongou
	Lot 4	4-1 Construction d'un bâtiment (01) salle de classe + (01) bloc administratif du centre d'éveil communautaire à l'école primaire d'Enyelle		4-2 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines du centre d'éveil/école primaire d'Enyelle
	Lot 5	5-1 Construction d'un bâtiment (01) salle de classe + (01) bloc administratif du centre d'éveil communautaire à l'école primaire Marien Nguouabi d'Impfondo	5-2 Construction d'un bâtiment (03) salles de classe + (01) blocs administratif du centre de rescolarisation à l'école primaire Marien Nguouabi d'Impfondo	5-3 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines du centre d'éveil/école Marien Nguouabi d'Impfondo
TOTAL Centre d'éveil		05		
TOTAL Centre de rescolarisation		01		
TOTAL Bloc Latrine		05		

Santé, Éducation, Égalité, Protection FAISONS AVANCER L'HUMANITÉ				
ANNEXE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° CBRA/EDU/SSA/2013/002 REPERTOIRE DES LOTS PCD-JED PUBLICATION N°2 (PROJET CONGO JAPON)				
DEPARTEMENT DE LA SANGHA				
Localité / Département	N° des Lots	Désignation des Lots		
		CENTRES D'EVEIL	CENTRE DE RESCOLARISATION	Bloc Latrines à 4cabines
SANGHA	Lot 1	1-1 Construction d'un bâtiment (01) salle de classe + (01) bloc administratif du centre d'éveil communautaire à l'école primaire de Mboma	1-2 Construction d'un bâtiment (02) salles de classe + (01) bloc administratif du centre de rescolarisation à l'école primaire de Mboma	1-3 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines du centre d'éveil/école primaire de Mboma
	Lot 2	2-1 Construction d'un bâtiment (01) salle de classe + (01) bloc administratif du centre d'éveil communautaire à l'école primaire de Mokeko Centre		2-2 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines du centre d'éveil/école primaire Mokeko Centre
	Lot 3	3-1 Construction d'un bâtiment (01) salle de classe + (01) bloc administratif du centre d'éveil communautaire à l'école primaire Mambeker Boucher	3-2 Construction d'un bâtiment (03) salles de classe + (01) bloc administratif du centre de rescolarisation à l'école primaire de Pokola	3-3 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines du centre de rescolarisation à l'école primaire de Pokola
	Lot 4		4-1 Construction d'un bâtiment (02) salles de classe + (01) bloc administratif du centre de rescolarisation à l'école primaire Ngombé	4-2 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines du centre de rescolarisation à l'école primaire Ngombé
TOTAL Centre d'éveil		03		
TOTAL Centre de rescolarisation		03		
TOTAL Bloc Latrine		04		

Pour chaque enfant Santé, Éducation, Égalité, Protection FAISONS AVANCER L'HUMANITÉ				
ANNEXE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° CBRA/EDU/SSA/2013/002 REPERTOIRE DES LOTS PCD-JED PUBLICATION N°2 (PROJET CONGO JAPON)				
DEPARTEMENT DU POOL				
Localité / Département	N° des Lots	Désignation des Lots		
		CENTRES D'EVEIL	CENTRE DE RESCOLARISATION	Bloc Latrines à 4cabines
POOL	Lot 1	1-1 Construction d'un bâtiment (01) salle de classe + (01) bloc administratif du centre d'éveil communautaire à l'école primaire de Moutampa	1-2 Construction d'un bâtiment (02) salles de classe + (01) bloc administratif du centre de rescolarisation à l'école primaire de Ntari Nguouari	1-3 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines au centre d'éveil/école primaire de Moutampa
	Lot 2	2-1 Construction d'un bâtiment (01) salle de classe + (01) bloc administratif du centre d'éveil communautaire à l'école primaire Mbandza Albert de Mindouli Centre	2-2 Construction d'un bâtiment (03) salles de classe + (01) bloc administratif du centre de rescolarisation à l'école primaire de Moubinougou de Mindouli Centre	2-3 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines du centre d'éveil/école primaire Mbandza Albert de Mindouli Centre
	Lot 3	3-1 Construction d'un bâtiment (01) salle de classe + (01) bloc administratif du centre d'éveil communautaire à l'école primaire Mindouli Gaspard de Missafou		3-2 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines du centre d'éveil/école primaire Mindouli Gaspard de Missafou
	Lot 4	4-1 Construction d'un bâtiment (01) salle de classe + (01) bloc administratif du centre d'éveil communautaire à l'école primaire de Loulombo Gare		4-2 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines du centre d'éveil/école primaire de Loulombo Gare
	Lot 5	5-1 Construction d'un bâtiment (01) salle de classe + (01) bloc administratif du centre d'éveil communautaire à l'école primaire de Kibouendé		5-2 Construction d'(01) Bloc Latrines de 4 cabines du centre d'éveil/école primaire de Kibouendé
	Lot 6	6-1 Construction d'un bâtiment (01) salle de classe + (01) bloc administratif du centre d'éveil communautaire à l'école primaire Imvoubou		6-2 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines du centre d'éveil/école primaire Imvoubou
	Lot 7	7-1 Construction d'un bâtiment (01) salle de classe + (01) bloc administratif du centre d'éveil communautaire à l'école primaire d'Odziba		7-2 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines du centre d'éveil/école primaire d'Odziba
	Lot 8	8-1 Construction d'un bâtiment (01) salle de classe + (01) bloc administratif du centre d'éveil communautaire à l'école primaire Loufoua Joseph	8-2 Construction d'un bâtiment (02) salles de classe + (01) bloc administratif du centre de rescolarisation à l'école primaire Mbemba Moubouala	8-3 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines du centre d'éveil communautaire à l'école primaire Loufoua Joseph
TOTAL Centre d'éveil		08		
TOTAL Centre de rescolarisation		03		
TOTAL Bloc Latrine		10		

MUSIQUE

Deux méga-concerts pour les 20 ans de l'orchestre Extra Musica

Brazzaville et Pointe-Noire vont vibrer au rythme des 20 ans du groupe musical congolais. Roga-Roga, le leader du groupe a présenté le programme des festivités au cours d'une conférence de presse organisée le 14 mai à Brazzaville.

Cet événement, organisé par la maison de production Doumoussion, marque le succès ininterrompu du groupe des années 1990 à aujourd'hui. Après avoir vécu de nombreuses péripéties, Extra Musica entre dans l'histoire de la musique congolaise avec treize albums à son actif.

À Brazzaville, le méga-concert, qui pourrait réunir trois à quatre mille personnes, aura lieu le 22 juin, dans le jardin secondaire du Palais des congrès. Celui de Pointe-Noire se tiendra le 29 juin dans la grande salle de l'hôtel Le Ruisseau. D'anciens sociétaires d'Extra Musica, comme Kila Mbongo, Durel Loemba, Abilissi, Pinochet Thierry, y participeront ainsi que des invités d'honneur comme Passi et Teeyah.

« J'ai eu un coup de cœur et j'ai



Roga Roga et Olivier Doumou, le producteur de l'événement

pensé qu'il fallait montrer au monde entier que le Congo a contribué à lancer la musique africaine. J'ai remarqué que Roga-

Roga et son groupe faisaient l'unicité. J'ai très rapidement compris que cet artiste avait besoin d'un professionnel à ses côtés pour

aller plus loin. Roga-Roga et son groupe font la fierté de la musique congolaise à travers le monde : voilà pourquoi ma maison de pro-

duction n'a pas hésité à l'accompagner et à donner à cet événement une dimension internationale », a déclaré Olivier Doumou, le producteur de cet événement.

« J'ai invité quelques anciens sociétaires et j'espère que leur calendrier leur permettra de répondre présents à mon appel. Il y en a d'autres aussi que j'ai choisis parmi ceux qui, pendant cette marche de vingt ans, nous ont permis d'avoir des contacts à travers le monde : il s'agit par exemple de Passi », a ajouté Roga-Roga.

Pour la petite histoire, en 1993, Roga-Roga faisait partie des jeunes de la chorale de l'église Sainte-Marie de Ouenzé, située au nord de Brazzaville, lorsqu'il décide de former un groupe.

Il en devient rapidement soliste puis chef d'orchestre et lui donne le nom d'Extra Musica. En 1996, un disque d'or récompense en France les ventes du premier album du groupe. La même année, Extra Musica obtient les titres de meilleur groupe congolais et de révélation de l'année lors du festival Ngomo Africa de Kinshasa.

Désirée Hermione Ngoma

Localité / Département		N° des Lots	Désignation des Lots	
BRAZZAVILLE	Lot 10	10-1 Construction d'un bâtiment (04) salles de classe + (01) bloc administratif du centre de rescolarisation à l'école primaire de Mayanga	10-2 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines du centre de rescolarisation à l'école primaire de Mayanga	
	Lot 11	11-1 Construction d'un bâtiment (04) salles de classe + (01) bloc administratif du centre de rescolarisation à l'école primaire de Ngamakosso	11-2 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines du centre de rescolarisation à l'école primaire de Ngamakosso	
	Lot 12	12-1 Construction d'un bâtiment (04) salles de classe + (01) bloc administratif du centre de rescolarisation à l'école primaire de Jacques Opangault	12-2 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines du centre de rescolarisation à l'école primaire de Jacques Opangault	
	Lot 13	13-1 Construction d'un bâtiment (04) salles de classe + (01) bloc administratif du centre de rescolarisation à l'école primaire de Moutabala	13-2 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines du centre de rescolarisation à l'école primaire Moutabala	
POINTE NOIRE	Lot 14	14-1 Construction d'un bâtiment (04) salles de classe + (01) bloc administratif du centre de rescolarisation à l'école primaire Marien Ngouabi de Pointe Noire	14-2 Construction d'(01) Bloc Latrines de 3 cabines du centre de rescolarisation à l'école primaire Marien Ngouabi de Pointe Noire	
TOTAL Centre de rescolarisation		05		
TOTAL Bloc Latrine		05		

Pour chaque enfant
Santé, Éducation, Égalité, Protection
FAISONS AVANCER L'HUMANITÉ

unicef

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° CBRA/EDU/SSA/2013/002

Pour la construction/réhabilitation des centres d'éveil communautaires, des centres de rescolarisation et ouvrages d'eau et assainissement

Dans le cadre du Programme de Coopération avec la République du Congo, Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), en partenariat avec le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation, fait appel aux entreprises ou organisations non gouvernementales (ONG) ayant des compétences dans les travaux publics pour la construction/réhabilitation de 24 centres d'éveil communautaires, de 8 centres de rescolarisation et de 32 blocs latrines dans les départements des Plateaux, de la Likouala, de la Sangha, du Pool, de Brazzaville et de Pointe-Noire.

Source de financement : Gouvernement Japonais
Fin des travaux : Fin octobre 2013
Répartition des Lots : Voir annexe ci-jointe
Dossier d'Appel d'Offres (DAO): Le Dossier d'Appel d'Offres et les plans sont à retirer sous format électronique auprès de l'Administrateur chargé des Ressources Humaines à l'Unicef /Brazzaville, ou auprès du Chef de Bureau Unicef de Pointe-Noire.
Conditions de participation : La participation à l'appel d'offre est ouverte à égalité de condition pour toutes les Entreprises, Associations et ONGs ayant des compétences dans les travaux de construction/réhabilitation des infrastructures scolaires.
La liste des pièces justificatives à présenter peut être retirée sous forme électronique auprès de l'Administrateur chargé des Ressources Humaines à l'Unicef/Brazzaville.
Condition particulière et indispensable : Une garantie bancaire de 2% du montant total de la soumission sera exigée.
Les Entreprises/Associations/ONGs intéressées devront adresser leurs offres sous pli fermé à Mme La Représentante de l'UNICEF à Brazzaville. Les offres devront être déposées au bureau Unicef Brazzaville à l'adresse suivante : D-34 rue Lucien Fourneau, Brazzaville (derrière le Centre Culturel Français) pour tous les soumissionnaires.

NB : La date limite de réception des offres est fixée au 18 juin 2013 à 10h00. L'ouverture des plis se fera en présence des soumissionnaires le 18 juin 2013 à 10h30 au Bureau Unicef de Brazzaville.

D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° DAO 001/SNR/2013

« Construction des bâtiments » : Réfection de trois (3) bâtiments du Service National de Reboisement (SNR) à Pointe-Noire

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'approbation par note n° 424/MFBPPI/DGCMP du 24 Mars 2013 du plan annuel de passation des marchés par la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics.

2. Le Service National de Reboisement a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2013 les fonds nécessaires pour financer l'opérationnalisation de son programme d'activités au titre de l'année 2013 ;

« Construction des bâtiments » (Réfection de trois (3) logements du SNR à Pointe-Noire

Lot n° 1 : Réfection d'un (1) bâtiment administratif de la Direction du SNR

Lot n° 2 : Réfection de deux (2) bâtiments abritant les trois (3) logements de fonction

Garantie des offres

Lot n° 1 : 1 000 000 FCFA

Lot n° 2 : 1 000 000 FCFA

3. Le Service National de Reboisement sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de trois (3) bâtiments indiqués au point n° 2 à savoir :

- l'électricité
- la toiture
- la maçonnerie
- la peinture
- le plafonnage
- la charpente

4. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Président de la Cellule de Gestion des Marchés Publics du SNR et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse suivante :

Service National de Reboisement (SNR)

- BP : 839
 - Tél : 05 714 05 02
 - Rue : Denis NGOMA n° 88
 - Email : imbalo@yahoo.fr
- Pointe-Noire

6. Le Service National de Reboisement entend retenir le candidat dont l'offre répondra aux critères de qualification contenus dans le dossier d'appel d'offres.

7. Les candidats intéressés peuvent exclusivement soumissionner au choix, à l'un des lots et non aux deux (cf. point n° 2).

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée au point n° 5, ci-dessus contre un paiement non remboursable de cent mille (100 000) francs cfa par offre. Le paiement se fera en espèces au comptant ou par chèque libellé au nom du Service National de Reboisement (SNR).

9. Les offres devront être soumises à l'adresse indiquée au point n° 5, Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Marchés Publics du SNR, au plus tard le 13 Juin 2013 à 14 heures (heure locale TU+1) et devront porter les mentions suivantes :

- Dossier d'appel d'offres N° DAO 001/SNR/2013
- Construction des bâtiments :
 - Réfection d'un (1) bâtiment administratif du SNR à Pointe-Noire.
 - Réfection de deux (2) bâtiments abritant les trois (3) logements de fonction

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement le 13 Juin 2013 à 14 heures.

Les offres remises hors délai ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessus mentionnée, le 13 Juin 2013 à 14 heures.

Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie d'offre d'un million (1 000 000) francs cfa.

Cette garantie est payable par chèque certifié libellé au nom du SNR, récupérable après adjudication du marché.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Pointe-Noire, le

Le Directeur du SNR

Lambert Imbalo

APPEL D'OFFRES NATIONAL N° DAO 001/SNR/2013

« Acquisition du Matériel et outillage »

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'approbation par note n° 424/MFBPPI/DGCMP du 24 Mars 2013 du plan annuel de passation des marchés par la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics.

2. Le Service National de Reboisement a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2013 les fonds nécessaires pour financer l'opérationnalisation de son programme d'activités au titre de l'année 2013 ;

3. Le Service National de Reboisement a l'intention d'utiliser une partie de ses ressources financières pour effectuer des paiements au titre du marché d'acquisition du matériel et outillage en quatre (4) lots :

- l'offre n° 1 est composée des lots 1 et 2
- l'offre n°2 est composée des lots 3 et 4

4. Le Service National de Reboisement sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir du matériel et outillage.

5. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Président de la Cellule de Gestion des Marchés Publics du SNR et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse suivante :

Service National de Reboisement (SNR)

- BP : 839
 - Tél : 05 714 05 02
 - Rue : Denis NGOMA n° 88
 - Email : imbalo@yahoo.fr
- Pointe-Noire

7. Les candidats intéressés peuvent exclusivement soumissionner au choix à l'une des offres et non aux deux. (Cf. point n° 2).

8. Le Service National de Reboisement entend retenir le candidat dont l'offre répondra aux critères de qualification contenus dans le dossier d'appel d'offres.

9. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée au point n° 6, ci-dessus contre un paiement non remboursable de cent mille (100 000) francs cfa pour chaque offre. Le paiement se fera en espèces au comptant ou par chèque libellé au nom du Service National de Reboisement (SNR).

10. Les offres devront être soumises à l'adresse indiquée au point n°5, Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Marchés Publics du SNR, au plus tard le 13 Juin 2013 à 14 heures (heure locale TU+1) et devront porter les mentions suivantes :

- Dossier d'appel d'offres N° DAO 001/SNR/2013
- Acquisition du matériel et outillage : Offre n° 1 (lots 1 et 2)
- Acquisition du matériel et outillage : Offre n° 2 (lots 3 et 4)

•Garantie des offres :

- Offre n° 1 (lots 1 et 2) : 1.500.000 FCFA
- Offre n° 2 (lots 3 et 4) : 1.500.000 FCFA

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement le 13 Juin 2013 à 14 heures.

Les offres remises hors délai ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessus mentionnée, le 13 Juin 2013 à 14 heures.

Chaque offre devra être accompagnée d'une garantie d'offre d'un million cinq cent mille (1.500.000) francs CFA.

Cette garantie est payable par chèque certifié libellé au nom du SNR, récupérable après adjudication du marché.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Pointe-Noire, le

Le Directeur du SNR

Lambert Imbalo

17 MAI 1997-17 MAI 2013

Les souvenirs de l'AFDL toujours vivaces

Seize ans, jour pour jour, se sont écoulés depuis que Laurent-Désiré Kabila prenait le pouvoir après avoir renversé feu maréchal Mobutu qui a trôné pendant 32 ans à la tête du pays.

Ce 17 mai, les Congolais se souviennent du renversement du pouvoir du maréchal Mobutu par les éléments de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL). Cette prise de pouvoir par Laurent Désiré Kabila qui fut à la tête de la coalition militaire ayant déchu le défunt Maréchal Mobutu consacrait la fin d'un régime autocratique incarné par le MPR-parti État. L'on se souvient encore, comme si c'était hier, de l'entrée triomphale à Kinshasa des soldats de l'AFDL ovationnés à leur passage dans les différentes artères. C'est en octobre 1996 que la campagne militaire visant le renversement de l'ex-dictateur fut enclenchée depuis les montagnes du Kivu avec la bénédiction du Rwanda et

de l'Ouganda. Ce qui paraissait comme une aventure militaire prit vite les contours d'une réalité à prendre au sérieux lorsque des villes entières ont commencé à tomber une à une sans résistance.

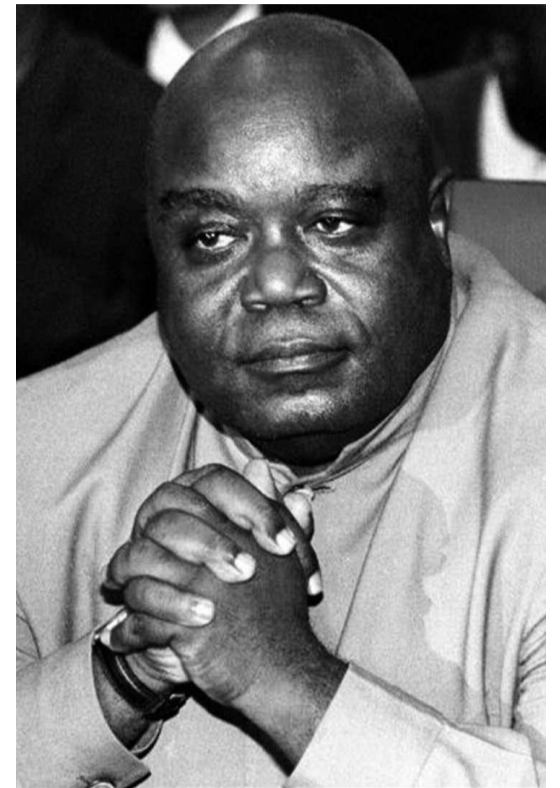
L'armée nationale déjà en déliquescence et ayant coupé le cordon avec un régime qui ne se préoccupait pas de son sort a dû battre en retraite devant l'avancée de l'AFDL. De Goma à Kisangani en passant par d'autres grandes villes du pays, la population en liesse a accueilli les nouveaux libérateurs et manifesté son dépit pour le pouvoir en place. Le pouvoir décadent du feu Maréchal ne pouvait rien face à la témérité d'un Laurent Désiré Kabila déterminé à l'anéantir. Ce qui fut fait. Les dernières convulsions de Joseph Désiré Mobutu diminué physiquement ont été perceptibles dans le bateau Utenika lorsque le sage Nelson Mandela tenta de concilier, sans succès, les deux belligérants. C'est

presque en détalant, laissant veaux et vaches, que le maréchal dut quitter précipitamment Kinshasa avant de gagner le Maroc où il mourut. Avec Laurent Désiré Kabila, ce fut tout un autre style de pouvoir, une autre manière de gouverner. Un président de terrain à l'écoute de son peuple, telle est l'image que le commun des Congolais garderont de cet homme exceptionnel qui aura su tenir tête aux Occidentaux en prônant le nationalisme comme vecteur de développement et d'émancipation de son peuple. Il fut, un an après sa prise du pouvoir, confronté à la deuxième guerre du Congo enclenchée par ceux là-même qui l'ont amené au pouvoir.

Ne jamais trahir le Congo

Son aura devenait tellement grand qu'il commençait à gêner ses partenaires de l'Alliance qui ont pris l'option de l'évincer. La guerre rwandougando-congolaise, on s'en souvient, est à insérer dans ce contexte de reniement vis-à-vis d'un président devenu

incontrôlable dont le discours nationaliste était aux antipodes des intérêts occidentaux. Le 16 janvier 2001, Laurent Désiré Kabila meurt assassiné dans son bureau atteint d'une balle fatidique laissant derrière lui des projets non encore achevés à l'image du fameux service national qui devrait permettre au pays d'atteindre l'autosuffisance alimentaire. Il a, de son vivant, invité les Congolais à se prendre en charge. Un autre message, et non des moindres, qu'il a légué à la population congolaise, celui de ne pas trahir le Congo. La disparition de Laurent Désiré Kabila sonnait également le glas de l'AFDL, ce « *conglomérat d'aventuriers* » comme il



l'avait qualifié de son vivant, comme pour marquer les contradictions internes qui la caractérisait. Qu'à cela ne tienne. La prise de pouvoir par l'AFDL le 17 mai 1997 aura marqué un tournant décisif dans la vie politique nationale en donnant à la République son troisième président.

Alain Diasso

TRANSPORT EN COMMUN

Où sont passés les bus de Matata ?

Garée à l'entrepôt de l'ex-City Train, la cinquantaine des bus réceptionnés attendent leur mise en circulation d'ici le 30 juin obligeant les Kinois à prendre leur mal en patience.

C'est avec enthousiasme que les Kinois ont accueilli des bus nouvellement acquis par le gouvernement. De passage sur les différentes artères de la ville après leur arrivée au port de Matadi, ces bus ont suscité l'intérêt de nombreux Kinois qui y ont vu un début de solution à la sempiternelle problématique du transport urbain. Depuis lors, plus rien. Les fameux bus ne sont plus visibles et cela constitue un motif d'inquiétude pour les Kinois d'autant plus que l'information ne filtre pas sur le sujet. Tout ce qu'on sait, c'est que la mise en circulation de ces nouveaux engins interviendra le 30 juin, selon le vœu du Premier ministre Augustin Matata Ponyo. Où sont garés ces bus, près d'une cinquantaine, constituant le premier lot réceptionné ? Un tour au niveau



Les bus achetés par le gouvernement

de l'entrepôt de la société City Train situé dans la commune de Matete suffit pour se rendre à l'évidence que les bus en question sont gardés au frais dans l'attente de leur déploiement dans la ville. Mais l'attente se fait de plus en plus longue pour les usagers.

Les Kinois ont curieusement vu les difficultés de transport s'accroître ces temps derniers comme en témoignent les longues files d'attente

dans les arrêts de bus aux heures de pointe. Même les habitants de l'est de la capitale pourtant pourvus en moyens de transport, le trois quart du charroi étant affecté vers ce secteur, se plaignent de la carence des bus et taxis-bus. Il est difficile d'arriver à l'heure au travail dans un contexte marqué par les incertitudes et où le tarif est appliqué à la tête du client. Et lorsqu'on ajoute les embouteillages monstres qui

obstruent généralement les axes routiers, on est parti pour la gloire. Que fait le gouvernement pendant ce temps ? Il attend que la société en gestation censée naître sur les cendres de Stuc et de City Train puisse enfin devenir opérationnelle. La procédure liée à la création de cette nouvelle société Transco est tellement laborieuse qu'elle risque d'aller au-delà de l'échéance du 30 juin, avertissent les experts. Pour eux, le choix rationnel à opérer dans ce secteur aurait été de revitaliser les deux sociétés en déliquescence, à savoir Stuc et City Train, en leur affectant le nouveau charroi aux fins de gestion. « *Pourquoi commander des bus alors que la société censée les gérer n'est pas encore créée ?* », s'est enquis un observateur qui estime qu'on a mis la charrue avant les bœufs dans cette opération, à ses yeux, mal ficelée.

Il est vrai que les deux sociétés précitées ne constituent pas des modèles de gestion, mais il y a lieu de repartir sur de nouvelles bases en

imprimant plus de rigueur dans l'utilisation des bus. Quitte à leur appliquer des règles de standard internationales de gestion. L'appui technique sollicité des experts français et congolais aurait été plus bénéfique pour les deux sociétés qui justifient déjà des infrastructures adéquates susceptibles d'être récupérées pour un meilleur usage. Pour une certaine opinion qui ne s'explique pas l'obstination du ministre en charge des Transports à vouloir créer à tout prix une nouvelle société, rien n'indique que Transco sera différente de ses prédécesseurs surtout si le même prototype d'hommes est aux commandes. D'où le plaidoyer en faveur de la réhabilitation de la Stuc et de City Train.

Pour rappel, le gouvernement a commandé plus de deux cents bus en Égypte. Le premier lot de cinquante bus est déjà arrivé, pendant que les autres lots continuent à être attendus.

A.D.

SECTEUR MINIER

ACIDH qualifie d'insignifiant la contribution des minerais au budget de l'État

L'ONG impute cet état de choses à la mauvaise gestion et au dysfonctionnement de certains services étatiques.

Le rapport qui porte sur deux années (2010 et 2011) est la résultante d'une enquête menée par deux chercheurs de l'Action contre l'impunité pour les droits humains (ACIDH) ayant conduit des entretiens avec plusieurs services étatiques et privés. Il s'agit du ministère provincial des Finances, la Direction des recettes du Katanga, le cadastre minier, la Division provinciale des mines et des ONG.

À l'issue de cette enquête, l'ACIDH a révélé qu'en 2010, les estimations de tous les flux réunis ont été de trois cent trente millions de dollars américains dont treize millions en redevance minière et dix millions de droits de superficies des carrés miniers, cent soixante-quatre millions en terme de pas-de-porte et quatre-vingt-trois millions pour les taxes provinciales.

Ce rapport relève aussi qu'en 2011, les estimations sur les notes de débit pour les mêmes flux sont de deux cent soixante-sept millions dont quatre-vingt-seize millions de redevance minière, dix mil-

lions de droits superficiaires, soixante-cinq millions de pas-de-porte et quatre-vingt-seize millions pour les taxes provinciales.

En outre, le ministère des Finances avait publié les recettes non désagrégées par province qui s'élevaient à 60 millions de redevance, 3,9 millions de pas-de-porte et 27 millions de droits superficiaires. Selon cette ONG, rapporte la radio Okapi, il y a de très grands écarts entre les estimations pour uniquement la province du Katanga et les recettes réalisées et publiées par le ministère des Finances pour toute la République.

Au regard de ces résultats, L'ONG recommande au ministre des Finances d'inclure dans le projet de loi portant révision du code minier une clause fixant clairement le seuil de charges déductibles pour le calcul de la redevance minière. Il demande aux services sociaux de base de faire la lumière sur les recettes perçues par les autorités publiques dans le secteur minier.

Gypsie Oïssa Tambwe

SANTÉ PUBLIQUE

Signature d'un protocole d'accord entre le ministère de tutelle et le BCECO

Le ministre de la Santé publique, Dr Félix Kabange Numbi, et le directeur général du bureau central de coordination (BCECO), Matondo Mbungu, ont procédé le 15 mai à la signature du document dans la salle de réunions dudit ministère.

Le projet, selon les explications du DG du BCECO, est une intervention de la Bada en collaboration avec le fonds de l'Opep pour le développement et le gouvernement congolais. Il est financé à la hauteur de quinze millions de dollars américains. Le programme qui concerne uniquement la ville de Kinshasa vise la réhabilitation et la construction de dix hôpitaux et vingt-six centres de santé dans dix zones de santé de la capitale. Outre la construction et la réhabilitation, ce projet prévoit aussi la

fourniture des médicaments et équipements médicaux dans ces formations médicales qui seront réhabilitées et construites. « La durée des travaux est prévue pour deux ans et demi », explique le directeur général du BCECO.

Le ministre de la Santé publique qui n'a pas caché sa satisfaction lors de la signature de ce protocole d'accord fait savoir que ledit projet « vient apporter un plus dans la vision de la modernisation des infrastructures sanitaires ».

Et le Dr Félix Kabange Numbi d'ajouter : « C'est un grand honneur pour moi de signer ce projet qui entre dans le cadre de la matérialisation des actions du gouvernement qui tient à ce que les Congolais bénéficient des soins de santé de qualité et à un coût abordable ».

Aline Nzuzi

COMMUNE DE MATETE

Le centre hospitalier Siloé Center ouvre ses portes au public

L'inauguration de la structure médicale a été marquée par un afflux de la population de cette municipalité et des environs grâce à la gratuité des soins dispensés du 15 au 16 mai.

Hommes, femmes, jeunes garçons et jeunes filles, enfants ont tous répondu présents à l'appel pour venir bénéficier des soins gratuits dès l'ouverture du centre hospitalier Siloé Center. Deux médecins, des infirmiers et des techniciens de laboratoire qualifiés ont été mis à leur disposition pour une bonne prise en charge des patients. Avec une capacité de quinze lits et des équipements de qualité, cette structure médicale compte apporter non seulement l'assistance mais aussi fournir des soins de santé de qualité à la population de Kinshasa en particulier et de Matete en général. « L'idée première est d'aider la population qui a beaucoup de problèmes liés à la santé. Nous avons créé ce centre pour résoudre les défaillances constatées dans la prise en charge correcte des malades. En plus, à travers cette œuvre, nous avons créé de l'emploi aux Congolais », a déclaré le responsable de ce centre, Christian Hemedi Asani. Situé dans le quartier Mongo, dans la commune de Matete, le centre hospitalier Siloé Center organise déjà plusieurs services en son sein : la pédiatrie, la médecine interne, la gynécologie-obsté-



Un infirmier prélève la tension d'un patient

trique, la maternité, la CPN et CPS ainsi que la chirurgie. Avec du matériel neuf, Siloé Center a aménagé une salle d'observation avec deux lits, une salle d'accouchement, une salle des soins, un bloc opératoire, deux box de consultation. Il y a également un laboratoire bien équipé et capable de faire plusieurs analyses possibles en rapport avec la biochimie, la bactériologie, la sérologie, la parasitologie et l'hématologie.

« Dans les jours à venir, les experts de transfusion sanguine passeront pour installer une banque de sang », a déclaré Christian Hemedi qui n'a pas manqué de lancer un appel aux habitants de la commune de Matete et de ses environs. Pour assurer une bonne gestion des déchets, un incinérateur est en train

d'être construit derrière le bâtiment. « J'invite la population à fréquenter ce centre et elle ne sera pas déçue. Elle y trouvera un personnel qualifié et des équipements de qualité avec une technologie de pointe qui nous permettra d'assurer une prise en charge correcte. Le coût est moins cher, car nous sommes là pour servir la population et contribuer ainsi au développement de notre pays », a-t-il déclaré. Il y a lieu de noter que le centre hospitalier Siloé Center est affilié à l'organisation non gouvernementale dénommée Les bâtisseurs qui excelle dans la prise en charge psychosociale des personnes vivant avec la VIH-sida ainsi que des orphelins et des veuves du sida.

G.O.T.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FAMILLE

Geneviève Inagosi se fait porte-parole des peuples autochtones

Pour commémorer la journée du 15 mai, qui a eu pour thème « Promouvoir l'intégration sociale et la solidarité entre les générations », la ministre du Genre, de la famille et de l'enfant, Geneviève Inagosi, a préféré la fêter avec les premiers occupants du Congo-Kinshasa, un peuple marginalisé, à savoir la communauté pygmée.

Geneviève Inagosi s'est rendue le long de la rivière dans le quartier Funa dans la commune de Limete où vivent ces peuples. En bonne mère de famille, elle a apporté, dans sa gibecière, des vivres et de la boisson qu'elle leur a distribués.

Cette descente sur le terrain se justifie par le souci de Geneviève Inagosi de voir les conditions dans lesquelles vivent ces peuples. la ministre a réalisé que ces communautés vivent dans une précarité et une pauvreté in-

nommables. L'insalubrité, des maisons de fortunes, les installations sanitaires loin de normes hygiéniques, les maladies, la mortalité maternelle et infantile élevée faute d'accès aux soins de santé sont là le vécu quotidien de ces peuples qui vivent en pleine capitale de la RDC.

Touchée par cette triste situation, Geneviève Inagosi qui se fait porte-parole de cette communauté promet de faire un rapport au gouvernement afin de trouver des solutions pérennes aux problèmes que connaissent ces peuples autochtones. Pour elle, le gouvernement tient à l'intégration de ces peuples, ce qui explique la raison d'être de sa présence sur ce site.

« Vous êtes l'une des familles de la RDC. Je suis venue en tant que ministre ayant également la famille à sa charge. je suis originaire d'une province

où vous êtes nombreux et je connais que vous avez de sérieux problèmes d'intégration. Néanmoins, vous avez une particularité sur laquelle le pays doit veiller pour assurer votre épanouissement », a-t-elle.

Les pygmées ont de tout cœur remercié Geneviève Inagosi qui a pensé à eux et ont saisi cette occasion pour lui expliquer leurs soucis.

Le chef coutumier de cette communauté a reconnu que c'est pour la première fois que leur communauté reçoit une autorité dans le cadre de la célébration de la famille. « J'espère que ce ne sera pas la dernière fois », a-t-il souhaité avant d'ajouter que la présence de la ministre témoigne la libération d'un peuple longtemps mis à part au sein de la société.

A.Nz.

BANQUE MONDIALE

Augmentation de l'enveloppe financière allouée à la RDC

La structure monétaire a décidé de s'engager dans une dynamique fondée sur l'utilisation des institutions et systèmes nationaux, notamment dans l'administration, pour la mise en œuvre des projets.

Lors d'une mission auprès de son institution à Washington, le représentant de la Banque mondiale (BM) en RDC à Washington, Eustache Ouayoro, a annoncé une augmentation substantielle de l'enveloppe financière qui sera allouée cette année au géant au cœur de l'Afrique.

Selon l'Agence congolaise de presse, « Eustache Ouayoro a exprimé son optimisme et celui de l'institution qu'il représente en l'avenir de la RDC, pays qui a des moyens de changer son futur et d'offrir de meilleures conditions de vie et de travail à sa population dans les prochaines années ». Son optimisme est notamment lié à la présence de 52% des ressources en eau du continent en RDC et au débit du fleuve Congo qui représente 70% de celui de vingt plus

grands fleuves et rivières du continent. Les terres arables de ce pays, a-t-il ajouté, peuvent nourrir un milliard d'habitants, tandis que le potentiel hydro-électrique d'Inga vaut deux fois celui des « trois Georges » en Chine actuellement le plus grand barrage du monde.

Le représentant de la BM en RDC a toutefois appelé les autorités locales à relever les grands défis de l'heure, à savoir la pauvreté manifestée par des indicateurs de développement humain parmi les plus faibles de la planète, le climat des affaires qui est le plus difficile et sa gouvernance générale qui continue de poser des problèmes. Parmi les autres secteurs à redresser, il y a aussi l'emploi et la scolarisation des enfants et des adolescents. En effet, il existe

70% d'emplois dans le secteur informel et 1,2 % seulement de la population active a eu accès à un emploi formel entre 2006 et 2010. Pour ce qui concerne la scolarisation, les statistiques de la BM relèvent qu'en 2010, 7,3 millions d'enfants et d'adolescents entre 5 et 17 ans étaient hors de l'école dont 28,9% seulement de la population étaient scolarisables, soit 52,7 % des filles.

Au-delà de la stabilité macroéconomique et de la maîtrise de l'inflation mises à l'actif du gouvernement, Eustache Ouayoro appelle à plus d'efforts pour réduire la pauvreté qui reste cependant généralisée et pour que la croissance annoncée ait un impact visible dans la vie de la population congolaise.

Jules Tambwe Itagali

49^e COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

FC MK et AC Foyo en finale des préliminaires

Les deux équipes se disputeront l'unique place accordée à la ville de Kinshasa pour la phase finale de cette compétition nationale de football.

La finale du tour préliminaire de la 49^e édition de la Coupe du Congo de football pour la ville province de Kinshasa opposera, le 18 mai au stade des Martyrs, FC MK à l'AC Foyo. Les deux finalistes se sont qualifiés pour l'ultime étape le 15 mai à l'issue des demi-finales de cette compétition organisée directement par la Fédération congolaise de football association mais supervisée par la Ligue de football de Kinshasa pour les préliminaires. FC MK a écarté AS Dragons battue sur le score d'un but à zéro. L'unique but de la partie a été inscrit à la 30^e minute par Kadima.

Les Montres de Kinshasa ont même loupé un penalty à une minute de la fin du temps réglementaire par Bwambele, sa frappe a été repoussée par le gardien de but du FC MK. Cette équipe tuteurée par



Vue d'un match de la Coupe du Congo

Max Mokey Nzangi s'était qualifiée pour les demi-finales le 13 mai, après avoir battu AC Foyo aux tirs aux buts (3-2), après une égalité (2-2), en temps réglementaire.

L'autre demi-finale s'est soldée par le succès de l'AC Foyo face à Shark XI FC, par la même marque d'un but à zéro. Kasongo a signé la victoire de Foyo par une réalisation à la 109^e minute, pendant la prolongation. AC Foyo a été repêchée en tant que meilleur perdant pour jouer la demi-finale.

Au tour précédent, Shark XI FC avait étrillé OCK par (5-1). AS Dragons avait été exemptée de

la première journée, en raison de sa régularité dans le tournoi. Le vainqueur de ce tour préliminaire représentera la ville de Kinshasa à la phase finale de la 49^e Coupe du Congo, dont la date et le lieu restent à déterminer par la Fédération congolaise de football association (Fécifa). La 48^e édition de la Coupe du Congo avait été remportée par CS Don Bosco de Lubumbashi au terme de sa victoire sur Veti Club de Matadi par quatre buts à zéro. Le vainqueur de la Coupe du Congo représentera la RDC à la Coupe de la Confédération.

Martin Enyimo

BRÈVES

Transfert : Mbokani pourrait signer à West Bromwich

L'international congolais Dieumerci Mbokani pourrait évoluer la saison prochaine dans le club anglais de West Bromwich Albion (WBA). Selon la presse belge parue le 15 mai, ce transfert reste conditionné par le retour de l'international belge Romelu Lukaku, actuel sociétaire de



Dieumerci Mbokani

West Bromwich, à Chelsea son club propriétaire. Le manager de West Bromwich, Steve Clarke, se dit séduit par les talents de Dieumerci Mbokani, auteur de dix-neuf buts cette saison avec son club d'Anderlecht en Jupiler League (D1 Belge). L'ancien joueur de Standard de Liège et du TP Mazembe de Lubumbashi a affirmé que cette saison (2012-2013) était sa dernière en Belgique lors de la cérémonie de remise du Soulier d'Ebène, en février 2013. « C'est certain. Je pars cet été. Mais on verra en fin de saison. Actuellement, je ne pense qu'au titre avec Anderlecht », avait déclaré Mbokani dans la presse belge. Des clubs russes et italiens s'intéressent également Mbokani. Mais son club, Anderlecht, assure n'avoir reçu aucune offre officielle à ce jour et fixe son bon de sortie à au moins 10 millions d'euros.

Bolasie et Crystal Palace en finale des play offs de la D2 anglaise

Cinquième lors de la saison régulière, Yannick Bolasie et Crystal Palace viennent de se qualifier pour la finale des Play-offs après avoir battu Brighton de Kazenga Lualaba sur le score de 2-0. Au match aller, les deux équipes s'étaient séparées sur le score vierge de zéro but partout. Yannick Bolasie et Crystal Palace affronteront Watford en finale le 27 mai prochain à Wembley. En cas de victoire, le congolais et son équipe décrocheront le dernier ticket qualificatif pour la première division anglaise. Cardiff et Hull City s'étant déjà qualifiés lors de la saison régulière. Tout semble sourire à ce jeune joueur originaire de la RDC mais né en France et qui évolue en Angleterre. C'est au courant de cette année qu'il a fêté sa première sélection en RDC, lors du match contre la Lybie en 3^e journée des éliminatoires de la Coupe du monde Brésil 2014. Il y a quelques jours, Yannick Bolasie Yala a été élu parmi les onze



Yannick Bolasie

joueurs composant l'équipe type de la D2 anglaise. Selon le mode de cette élection, les joueurs eux-mêmes choisissent les meilleurs d'entre eux. Alors que Crystal Palace est à un match de sa montée en D1, Yannick Bolasie suscite aussi l'intérêt de certains clubs anglais.

M.E.



PUBLI-REPORTAGE

ETDE Congo a changé de nom et s'appelle désormais Bouygues Energies & Services Congo



Messieurs Claude QUEYRANNE, Directeur Général du pôle filiales africaines du groupe Bouygues Energies & Services et Damien RICHARD Directeur Général de Bouygues Energies & Services Congo ont donné cette information le 4 mai à Brazzaville, au cours d'une conférence de presse organisée à l'hôtel Olympic Palace.

Cette entreprise créée en l'an 2000 sous le nom de SOGECO est devenue ETDE-Congo en 2010, adoptant ainsi le nom de sa maison mère ETDE S.A., très implantée en France et à l'international, et également présente au Gabon, en Côte d'Ivoire et au Cameroun.

Début 2013, ETDE S.A. est devenue Bouygues Energies & Services, reprenant ainsi le nom emblématique de son actionnaire Bouygues Construction, un des leaders mondiaux de la construction et des services associés.

En toute logique, la filiale Congolaise prend à son tour la même dénomination pour devenir Bouygues Energies & Services Congo.

Elle emploie aujourd'hui 350 personnes dont 90% de salariés Congolais et couvre tout le territoire national.

Depuis sa création, elle accompagne l'Etat congolais dans le développement des réseaux de transport et de distribution d'électricité et d'adduction d'eau potable :

Bouygues Energies & Services Congo a réalisé entre 2009 et 2012 la ligne de transport à très haute tension entre Pointe-Noire et Brazzaville, partie importante du boulevard énergétique du pays.

Elle intervient depuis de nombreuses années dans le programme de municipalisation accélérée, d'Impfondo en 2005 à Djambala et Gamboma aujourd'hui en passant par Dolisie, Brazzaville, Ewo, Okoyo, Kinkala et Missafou, pour le compte de la Délégation Générale aux Grands Travaux.

L'entreprise réhabilite et renforce actuellement les réseaux électriques des villes de Brazzaville, Pointe-Noire, Oyo et Ouesso et intervient sur la maintenance de l'éclairage public et des feux tricolores de Brazzaville.

Elle a également livré en 2011 les stations de traitement d'eau potable de Djiri et du Djoué et intervient aujourd'hui sur les installations de potabilisation de Kinkala et Djambala.

Bouygues Energies & Services Congo travaille aussi pour le compte de clients privés ou institutionnels (Total E&P Congo, ENI Congo, SNPC, Port Autonome de Pointe-Noire, MUCODEC, Société Générale, OMS Afro, Union Européenne....) dans ses domaines de compétence que sont :

- les réseaux électriques sous toutes leurs formes
- L'électricité industrielle, les automatismes et l'instrumentation
- L'électricité, les courants faibles, la climatisation / traitement d'air et la plomberie dans le bâtiment
- l'Informatique, Réseaux & Télécoms.

Bouygues Energies & Services Congo est aujourd'hui un opérateur global des énergies et services offrant un accès élargi à l'ensemble des expertises de sa maison mère en conception, réalisation, maintenance et exploitation.

Ce nouveau nom doit donner une meilleure visibilité à l'entreprise en profitant de l'image de marque du groupe Bouygues Construction, reconnu comme l'un des leaders mondiaux de la construction et des infrastructures.

Il doit correspondre à la diversité des domaines de compétence de l'entreprise bien au-delà de son métier initial puisque ETDE signifiait à l'origine « Entreprise de Transport et de Distribution d'Electricité »

Il symbolise une volonté d'évolution pérenne du groupe dans son ensemble et de sa filiale Congolaise tout en conservant ses valeurs historiques et ses politiques sociales et salariales « Forte des compétences de ses 350 salariés et de l'appui des moyens techniques et humains de sa maison mère, Bouygues Energie & Services Congo est à même de répondre à toutes les demandes de ses clients, ainsi qu'à la réalisation des projets clés en main dans le cadre d'offres globales, mettant en jeu toutes les compétences du groupe Bouygues Construction et ce, sur l'ensemble du territoire congolais » a déclaré le Directeur Général.



APPEL D'OFFRES NATIONAL N° DAO 003/SNR/2013

« Acquisition du Matériel Nautique »

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'approbation par note n° 424/MFBPPI/DGCMP du 29 Mars 2013 du plan annuel de passation des marchés par la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics.

2. Le Service National de Reboisement a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2013 les fonds nécessaires pour financer l'opérationnalisation de son programme d'activités au titre de l'année 2013 ;

3. Le Service National de Reboisement a l'intention d'utiliser une partie de ses ressources financières pour effectuer des paiements au titre du marché d'acquisition du matériel nautique en lot unique, suivant N° DAO 003/SNR/2013.

4. Le Service National de Reboisement sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir du matériel roulant.

5. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Président de la Cellule de Gestion des Marchés Publics du SNR et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse suivante :

➤ Service National de Reboisement (SNR)

- BP : 839
 - Tél : 05 714 05 02
 - Rue : Denis NGOMA n° 88
 - Email : imbalo@yahoo.fr
- Pointe-Noire

7. Le Service National de Reboisement entend retenir le candidat dont l'offre répon-

dra aux critères de qualification contenus dans le dossier d'appel d'offres.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée au point n° 6, ci-dessus contre un paiement non remboursable de cinquante mille (50.000) francs cfa. Le paiement se fera en espèces au comptant ou par chèque libellé au nom du Service National de Reboisement (SNR).

9. Les offres devront être soumises à l'adresse indiquée au point n° 6, Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Marchés Publics du SNR, au plus tard le 15 Juin 2013 à 14 heures (heure locale TU+1) et devront porter les mentions suivantes :

- Dossier d'appel d'offres N° DAO 003/SNR/2013
- Acquisition du matériel nautique

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement le 13 Juin 2013 à 14 heures.

Les offres remises hors délai ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessus mentionnée, le 13 Juin 2013 à 14 heures.

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie d'offre d'un million (1 000 000) francs cfa.

Cette garantie est payable par chèque certifié libellé au nom du SNR, récupérable après adjudication du marché.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Pointe-Noire, le

Le Directeur du SNR

Lambert Imbalo

APPEL D'OFFRES NATIONAL N° DAO 002/SNR/2013

« Acquisition du Matériel Roulant »

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'approbation par note n° 424/MFBPPI/DGCMP du 24 Mars 2013 du plan annuel de passation des marchés par la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics.

2. Le Service National de Reboisement a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2013 les fonds nécessaires pour financer l'opérationnalisation de son programme d'activités au titre de l'année 2013 ;

3. Le Service National de Reboisement a l'intention d'utiliser une partie de ses ressources financières pour effectuer des paiements au titre du marché d'acquisition du matériel roulant en lot unique ;

4. Le Service National de Reboisement sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir du matériel roulant.

5. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Président de la Cellule de Gestion des Marchés Publics du SNR et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse suivante :

Service National de Reboisement (SNR)

- BP : 839
 - Tél : 05 714 05 02
 - Rue : Denis NGOMA n° 88
 - Email : imbalo@yahoo.fr
- Pointe-Noire

7. Le Service National de Reboisement entend retenir le candidat dont l'offre répondra aux critères de qualification contenus dans le dossier d'appel d'offres.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée au point n° 6, ci-dessus contre un paiement non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs cfa. Le paiement se fera en espèces au comptant ou par chèque libellé au nom du Service National de Reboisement (SNR).

9. Les offres devront être soumises à l'adresse indiquée au point n°5, Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Marchés Publics du SNR, au plus tard le 13 Juin 2013 à 14 heures (heure locale TU+1) et devront porter les mentions suivantes :

- Dossier d'appel d'offres N° DAO 002/SNR/2013
- Acquisition du matériel roulant

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement le 13 Juin 2013 à 14 heures.

Les offres remises hors délai ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessus mentionnée, le 13 Juin 2013 à 14 heures.

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie d'offre d'un million deux cent mille (1 200 000) francs cfa.

Cette garantie est payable par chèque certifié libellé au nom du SNR, récupérable après adjudication du marché.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Pointe-Noire, le

Le Directeur du SNR

Lambert Imbalo

RECUEILLEMENT

Le PCT rend un dernier hommage à Dieudonné Mengobi

Le Parti congolais du travail (PCT), a fait un ultime adieu, le 16 mai à Brazzaville, à Dieudonné Mengobi, président du Conseil départemental de la Sangha et membre du comité central du parti. La cérémonie d'adieu s'est déroulée en présence de Pierre Ngolo, des corps constitués nationaux et des membres du gouvernement.

Décédé le 7 mai à Brazzaville, la dépouille mortelle de Dieudonné Mengobi sera inhumée, ce vendredi 17 mai, au village Mazingo à neuf kilomètres de Ouesso.

Tous de noir vêtus, parents, amis et connaissances se sont réunis une dernière fois pour saluer la mémoire de l'illustre disparu. Visages tristes et mine abattue, telle est l'image que dégageait la foule lors des obsèques. À la levée du corps à la morgue, à l'arrivée au siège du parti, comme au départ du corps pour l'aéroport international de Maya-Maya, certains n'ont pu contenir leurs larmes ou s'affaler au sol, incapables de supporter cette image inerte d'un être cher.

Qui était Mengobi ?

Né vers 1953 à Maniolo dans le district de Sembé, Dieudonné Men-

gobi a fait ses premiers pas à l'école centrale de Sembé de 1959 à 1966 où il obtint le Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE). Il poursuivit ainsi ses études secondaires du premier degré au collège d'enseignement général de Ouesso et décrocha son Brevet d'études moyennes générales (BEMG) en 1970. Admis au lycée Champagnat de Makoua, Mengobi a été nommé maître de cuisine, fonction qui le rendit célèbre en milieu scolaire. En 1973, il s'inscrit ensuite au lycée Chaminade de Brazzaville en terminal C. Dieudonné Mengobi intègre alors le milieu professionnel, deux ans après, en qualité d'enseignant et fut envoyé à l'école primaire de Biessi, dans la Sangha. Affecté à Sembé, il s'intéresse aux activités syndicales et assume successivement les fonctions de secrétaire général de la Fetrasseic, secrétaire à l'économie du district et de conseiller. Assumant brillamment ses fonctions, il fut élevé au niveau régional aux rangs de secrétaire à l'économie du comité exécutif régional, président de la commission de contrôle et de vérification du comité régional du PCT, membre de la confédération syndicale congolaise (CSC), enfin secré-



Pierre Ngolo lors du recueillement

taire général de la CSC/Sangha. À l'orée du multi syndicalisme, il était l'un des co-fondateurs de la Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC).

Au plan politique, il siégea comme député à l'Assemblée nationale populaire de 1984 à 1989. Avec l'avènement de la démocratie, Mengobi crée avec ses amis l'Association pour la défense de la démocratie et des intérêts du peuple (Addip). Au sortir de la conférence nationale souveraine de 1991, il est membre du conseil supérieur de la Répu-

blique au Parlement de transition. Mengobi a également été au Parlement à l'issue des événements de 1997 en qualité de membre du conseil national de transition. Il est ensuite nommé directeur général de la Sagap au cours de la même période.

De 2003 à 2008, il siége au Conseil municipal de Ouesso avant d'être élu en 2008 président du Conseil départemental de la Sangha, fonction qu'il a occupée jusqu'à ce jour. À la faveur du 6ème congrès extraordinaire du PCT, il est hissé au

rang de membre du comité central du parti. Dieudonné Mengobi a laissé une veuve et dix enfants.

Témoignages

Accel Arnaud Ndinga-Makanda, secrétaire permanent du bureau politique du PCT, a éprouvé son regret en ses mots : « C'est lui qui me succéda à la présidence du Conseil départemental de la Sangha. C'est un homme qui a forgé lui-même son destin et sa personnalité. Il a franchi les obstacles et a triomphé des difficultés ».

Au nom de la famille syndicale congolaise et africaine, Éllaut Bello-Bellard, président de la CSTC, a porté son témoignage en ces termes : « Il continuera à vivre dans nos cœurs à travers ses services rendus à la communauté. Il a lutté pour la liberté et l'indépendance syndicales. Mengobi était au premier rang pour la défense des intérêts matériels et moraux des travailleurs ».

Selon Richard Éyeni, président du Conseil départemental de la Cuvette Ouest, Dieudonné Mengobi avait un esprit ouvert et possédait le sens de l'humour. Il se distinguait en travaillant sans relâche.

Josiane Mambou-Loukoulou

BRIN D'HISTOIRE

Les symboles de la République

Les tribulations de l'Histoire ont conduit le Congo à changer au moins trois fois les symboles de la République : une première fois en 1959, une seconde fois, dix ans après, en 1969 et enfin une troisième fois, en 1992.

On le sait, sous le régime de la Communauté et même avant, les emblèmes du Congo étaient ceux de la France. Le drapeau vert-jaune et rouge est adopté par la Loi constitutionnelle n° 8 du 18 août 1959 dans la perspective de l'indépendance. La devise : *Unité-Travail-Progrès* est définie par la Loi constitutionnelle n° 9 du 3 novembre 1959. L'hymne national, La Congolaise, est institué par la Loi constitutionnelle n° 10 du 21 novembre 1959. Elle est l'œuvre de Jacques Tondra et Georges Kimbangu, pour le texte, et de Jean Royer et Joseph Spadilière pour la musique.

Le Congo accède à l'indépendance le 15 août 1960 avec ces symboles. Ils seront complétés par le sceau de la République, les timbres et cachets fixés par la loi n° 5-61 du 11 janvier 1961. Enfin, les armoiries de la République sont déterminées par le décret n° 63-262 du 12 août 1963. Ces symboles ont cours jusqu'à la naissance de la République Populaire du Congo en 1969 qui succède à la République du Congo.

À partir de ce moment, un nouvel hymne national, Les Trois Glorieuses, que l'on doit à Henri Lopes, le Drapeau rouge, ainsi que la devise : *Travail-Démocratie-Paix*, deviennent les nouveaux symboles du Congo. En 1992, arrive la velleitaire Conférence nationale souveraine. En effet, près de 200 actes sont pris par cette assemblée dont moins d'une vingtaine connaît une exécution par les institutions mises en place. Si l'on peut, plus de vingt

ans après sa tenue, se féliciter de la restauration en même temps que des symboles de la République, des libertés individuelles et d'une démocratie en devenir, il n'est pas interdit, a posteriori, de s'interroger sur sa pertinence.

Avec la suppression du rôle dirigeant du parti et l'annonce de l'instauration progressive d'un système démocratique multipartite, on aurait pu arriver au même résultat sans les déplorables effets connus par la suite.

C'est ici, en passant, l'occasion de stigmatiser le manque d'anticipation des intellectuels congolais qui ne cessera jamais de m'étonner. En effet, au tout début de cette grand-messe nationale, lors d'une des multiples séances, Mbiki Nantélamio, un chef de parti, dans une énergie pulsionnelle prémonitoire, demanda aux participants, pour bien marquer la rupture avec l'ère

ex ante, d'entonner la Congolaise. Il fut hué par la salle. Curieusement, quatre mois plus tard, était publié l'acte n°002/91 portant restauration des symboles de la République sous les vivats de la même salle.

Les participants entonnèrent La Congolaise pour saluer son rétablissement. Un train de retard par rapport à Mbiki Nantélamio. Paradoxe, quand tu nous tiens !

L'acte restaurant les emblèmes, exécutoire immédiatement et d'urgence comme Loi constitutionnelle, fut publié au Journal officiel de la République. Il mit fin à l'utilisation des symboles du régime marxiste, qui furent, à leur tour, remplacés par ceux auxquels ils se substituèrent en 1969. La République du Congo, retrouvée par la même occasion, mit la République Populaire dans la corbeille de l'Histoire. Ironie !

Mfumu